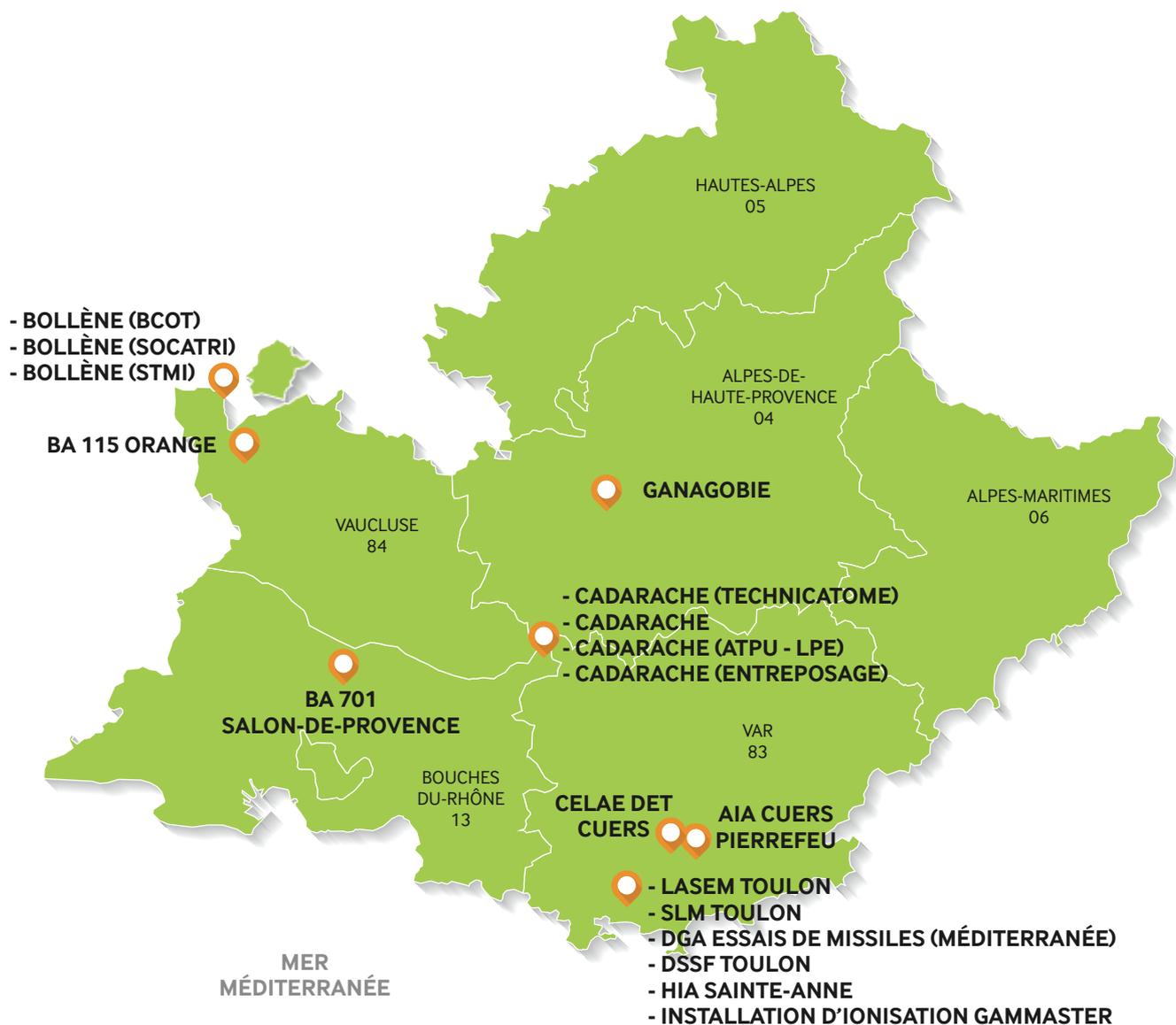


RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

 SITES EN EXPLOITATION



LÉGENDE

 Sites en exploitation



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

▶ DÉPARTEMENTS : 04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84

SECTEUR ÉCONOMIQUE	LOCALISATION		PAGE
	SITES DÉTAILLÉS DANS LES TABLEAUX (voir pages suivantes)	SITES DÉTAILLÉS DANS LES FICHES (voir pages suivantes)	
DÉFENSE		CADARACHE (TECHNICATOME) - 13	413
		BA 701 SALON-DE-PROVENCE - 13	419
		CELAE DET CUERS - 83	417
		AIA CUERS-PIERREFEU - 83	418
		LASEM TOULON - 83	110
		SLM TOULON - 83	113
		DGA ESSAIS DE MISSILES (MÉDITERRANÉE) - 83	421
		DSSF TOULON - 83	401
		HIA SAINTE-ANNE - 83	420
		BA 115 ORANGE - 84	423
ÉLECTRONUCLÉAIRE		CADARACHE - 13	403
		CADARACHE (ATPU - LPC) - 13	411
		BOLLÈNE (B.C.O.T.) - 84	414
		BOLLÈNE (SOCATRI) - 84	397
		BOLLÈNE (STMI) - 84	398
INDUSTRIE NON ÉLECTRONUCLÉAIRE	MANOSQUE - 04		
	NICE - 06		
	ISTRES - 13	GANAGOBIE - 04	400
	MARIGNANE - 13	INSTALLATION D'IONISATION GAMMASTER - 13	396
	MARSEILLE - 13	CADARACHE (ENTREPOSAGES) - 13	412
	VELAUX - 13	BOLLÈNE (STMI) - 84	398
MÉDICAL	MOUGINS - 06		
	NICE - 06		
	SAINTE-LAURENT-DU-VAR - 06		
	AIX-EN-PROVENCE - 13		
	AUBAGNE - 13		
	MARSEILLE - 13		
	FRÉJUS - 83		
	TOULON - 83		
	AVIGNON - 84		
RECHERCHE	BIOT - 06		
	LA GAUDE - 06		
	NICE - 06		
	VALBONNE - 06		
	VILLEFRANCHE-SUR-MER - 06		
	AIX-EN-PROVENCE - 13		
	MARSEILLE - 13		
	SIGNES - 83	CADARACHE - 13	405
	AVIGNON - 84	CADARACHE (ATPU - LPC) - 13	413
		BOLLÈNE (STMI) - 84	400

Recensement régional : 77 producteurs ou détenteurs de déchets, rattachés à 33 communes.

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

▶ ÉTABLISSEMENTS UTILISANT DES RADIONUCLÉIDES ET DÉTENANT DES DÉCHETS RADIOACTIFS

INDUSTRIE NON ÉLECTRONUCLÉAIRE					
LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT - SERVICE OU SPÉCIALITÉ - UNITÉ	RADIONUCLÉIDES UTILISÉS	VOLUME (m ³)	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	FILIÈRE DE GESTION
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)					
MANOSQUE	FLODIM - ÉCHOMÉTRIE DE CAVITÉS SOUTERRAINES	Pas de déchets en stock au 31/12/2013			
ALPES-MARITIMES (06)					
NICE	SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES - CMIR	²²⁶ Ra - ²³² Th - ²³⁸ U	0,001	-	Projet
	LABORATOIRES CYCLOPHARMA - PRODUCTION RADIOPHARMACEUTIQUE (NICE)	⁴⁶ Sc - ⁵⁶ Co ⁵⁴ Mn - ⁵⁷ Co - ¹⁰⁹ Cd - ^{110m} Ag	1 0,2	- 1 MBq	Décroissance Centre FMA
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)					
ISTRES	DASSAULT AVIATION - ISTRES - ESSAIS EN VOL	³ H	0,012	1 KBq	Centre FMA
MARIGNANE	EUROCOPTER - DÉPARTEMENT SSE	Pas de déchets en stock au 31/12/2013			
MARSEILLE	IMMUNOTECH S.A. - A. BECKMAN COULTER COMPANY - DÉPARTEMENT RADIO-IMMUNOLOGIE	¹²⁵ I	40	-	Décroissance
		³ H	0,121	50,5 MBq	Centre FMA
	ADVANCED ACCELERATOR APPLICATIONS - PRODUCTION - MARSEILLE	Pas de déchets en stock au 31/12/2013			
	LABORATOIRES CYCLOPHARMA - PRODUCTION RADIOPHARMACEUTIQUE (MARSEILLE)	¹⁸ F - ⁵¹ Cr - ⁵⁶ Co - ⁵⁸ Co ⁵⁴ Mn - ⁵⁷ Co	2 1,4	- 100 MBq	Décroissance Centre FMA
VELAUX	FRANKLIN FRANCE - DUVAL MESSIEN - VELAUX	²²⁶ Ra - ²⁴¹ Am	0,3	332 MBq	Projet

MÉDICAL					
LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT - SERVICE OU SPÉCIALITÉ - UNITÉ	RADIONUCLÉIDES UTILISÉS	VOLUME (m ³)	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	FILIÈRE DE GESTION
ALPES-MARITIMES (06)					
MOUGINS	CENTRE D'IMAGERIE NUCLÉAIRE (SELARL CIN) - CLINIQUE PLEIN CIEL - MÉDECINE NUCLÉAIRE	¹⁸ F - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ¹³¹ I	0	-	Décroissance
NICE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HÔPITAL DE L'ARCHET - MÉDECINE NUCLÉAIRE	¹⁸ F - ⁵¹ Cr - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I	0	-	Décroissance
	CENTRE RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER - CENTRE ANTOINE LACASSAGNE - UNITÉ DE MÉDECINE NUCLÉAIRE	⁹⁹ Mo - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ¹²⁵ I - ¹³¹ I	5	-	Décroissance
		³ H - ¹⁴ C - ⁵⁷ Co - ¹⁵⁴ Eu	1,3105	555 MBq	Centre FMA
		U	0,25	-	Centre TFA
	CENTRE RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER - CENTRE ANTOINE LACASSAGNE - DÉPARTEMENT DE RADIOTHÉRAPIE	U	0,002	3,8 KBq	Projet
SAINTE-ANTOINETTE	CENTRE RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER - CENTRE ANTOINE LACASSAGNE - DÉPARTEMENT DE RADIOTHÉRAPIE	U	0,003	-	Projet
SAINT-LAURENT-DU-VAR	INSTITUT ARNAULT TZANCK - SCINTIGRAPHIE	⁶⁷ Ga - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ¹³¹ I	0	-	Décroissance

MÉDICAL					
LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT - SERVICE OU SPÉCIALITÉ - UNITÉ	RADIONUCLÉIDES UTILISÉS	VOLUME (m ³)	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	FILIÈRE DE GESTION
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)					
AIX-EN-PROVENCE	CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AIX - MÉDECINE NUCLÉAIRE	⁶⁷ Ga - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ¹³¹ I - ²⁰¹ Tl	1	-	Décroissance
AUBAGNE	CLINIQUE LA CASAMANCE - SCINTIGRAPHIE	^{99m} Tc - ¹³³ Ba - ²⁰¹ Tl	7	-	Décroissance
MARSEILLE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE NORD (APHM) - SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE	⁶⁷ Ga - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ²⁰¹ Tl	2	-	Décroissance
		⁶⁸ Ge	0,005	5 MBq	Centre FMA
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA TIMONE (APHM) - SERVICE CENTRAL DE BIOPHYSIQUE ET DE MÉDECINE NUCLÉAIRE - SCINTIGRAPHIE - RADIOTHÉRAPIE - RADIOANALYSE	^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ¹²⁵ I - ¹³¹ I - ²⁰¹ Tl	40	-	Décroissance
		³ H - ¹⁴ C - ¹⁵⁴ Eu	0,54	1,22 GBq	Centre FMA
	HÔPITAL PRIVÉ CLAIRVAL - S.A. IMAGERIE MÉDICALE DE CLAIRVAL - SCINTIGRAPHIE	¹⁸ F - ⁶⁷ Ga - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ²⁰¹ Tl	1	-	Décroissance
	CLINIQUE RÉSIDENCE DU PARC - MÉDECINE NUCLÉAIRE	^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I	3	-	Décroissance
	FACULTÉ DE MÉDECINE SECTEUR NORD - INSERM UMR 1072 - UNITÉ DE NEUROBIOLOGIE DES CANAUX IONIQUES ET DE LA SYNAPSE (UNIS)	¹²⁵ I	0	-	Décroissance
	FACULTÉ DE MÉDECINE SECTEUR NORD - LABORATOIRE DE TRANSFERT D'ONCOLOGIE BIOLOGIQUE	³ H - ¹⁴ C	0,14	60 MBq	Centre FMA
CENTRE RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER - INSTITUT J. PAOLI - I. CALMETTE (MARSEILLE) - MÉDECINE NUCLÉAIRE - BIOLOGIE - RADIOTHÉRAPIE - RECHERCHE BIOMÉDICALE	¹⁸ F - ⁵¹ Cr - ⁹⁰ Y - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹³¹ I	2	-	Décroissance	
VAR (83)					
FRÉJUS	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE FRÉJUS - SAINT-RAPHAËL (HOP. BONNET) - MÉDECINE NUCLÉAIRE	⁶⁷ Ga - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ²⁰¹ Tl	2	-	Décroissance
TOULON	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL TOULON - LA SEYNE-SUR-MER - MÉDECINE NUCLÉAIRE	¹⁸ F - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ¹²⁵ I - ¹³¹ I	25	-	Décroissance
VAUCLUSE (84)					
AVIGNON	INSTITUT SAINTE CATHERINE - CURIETHÉRAPIE	Pas de déchets en stock au 31/12/2013			
	CENTRE HOSPITALIER HENRI DUFFAUT - MÉDECINE NUCLÉAIRE	⁵¹ Cr - ⁶⁷ Ga - ^{99m} Tc - ¹¹¹ In - ¹²³ I - ¹³¹ I	0	-	Décroissance
		¹⁵³ Sm - ¹⁵⁴ Eu	0,2	10 MBq	Centre FMA

RECHERCHE					
LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT - SERVICE OU SPÉCIALITÉ - UNITÉ	RADIONUCLÉIDES UTILISÉS	VOLUME (m ³)	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	FILIÈRE DE GESTION
ALPES-MARITIMES (06)					
BIOT	GALDERMA R&D - SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT	³ H - ¹⁴ C	1,11	344 MBq	Centre FMA
LA GAUDE	IRIS PHARMA - RECHERCHE PHARMACEUTIQUE - RADIO-IMMUNOANALYSE	³ H - ¹⁴ C	1,84	852 MBq	Centre FMA
NICE	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HÔPITAL SAINT-ROCH - BIOCHIMIE	¹²⁵ I	3	-	Décroissance
	UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS (UNSA) - FACULTÉ DE MÉDECINE - CEA - DPMT DE BIOPHYSIQUE (TIRO)	³² P - ³³ P - ³⁵ S - ¹²³ I - ¹²⁵ I	0	-	Décroissance
		³ H - ¹⁴ C	0,392	8 MBq	Centre FMA
	CNRS - UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS (UNSA) - CNRS - UMR 7329 GÉOSCIENCES AZUR	Pas de déchets en stock au 31/12/2013			
	CNRS - UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS (UNSA) - CNRS - FACULTÉ DES SCIENCES - ASSOCIÉE INSERM UMR 7277 - INSTITUT DE BIOLOGIE VALROSE	³² P - ³⁵ S	1	-	Décroissance
		³ H - ¹⁴ C	0,21	1,31 GBq	Centre FMA
	UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS (UNSA) - INSTITUT CHIMIE - UMR 7272 - PROCESSUS CHIMIQUES ET RADIOCHIMIQUES DANS L'ENVIRONNEMENT	Th - U	0,0025	300 Bq	Centre FMA
	UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS (UNSA) - FACULTÉ DE MÉDECINE - IRCAN INSERM U1081, CNRS UMR 7284	³² P	0	-	Décroissance
		³ H - ¹⁴ C	0,85	210 MBq	Centre FMA
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE - HÔPITAL DE L'ARCHET - INSERM UMR 1065 C3M - BÂTIMENT ARCHIMED	³² P - ³⁵ S	0	-	Décroissance
³ H - ¹⁴ C		0,16	244 MBq	Centre FMA	
VALBONNE	INRA - CENTRE DE RECHERCHE DE SOPHIA-ANTIPOLIS - INRA - CNRS - UNSA UMR 7254 INSTITUT SOPHIA AGROBIOTECH (ISA)	³ H - ¹⁴ C	0,51	19,7 MBq	Centre FMA
	CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES - LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL	⁵⁷ Co - ⁶⁰ Co - ⁸⁵ Sr - ⁸⁸ Y - ¹⁰⁹ Cd - ¹¹³ Sn - ¹³⁴ Cs - ¹³⁷ Cs - ¹³⁹ Ce - ²⁴¹ Am - ²⁴³ Am	0,002	9 KBq	Centre FMA
	CNRS - UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS (UNSA) - CNRS - INSTITUT DE PHARMACOLOGIE - UMR 7275 - RECHERCHE BIOLOGIQUE	³² P - ³⁵ S - ¹²⁵ I	2	-	Décroissance
		³ H - ¹⁴ C	0,82	40 MBq	Centre FMA
BAYER SAS - TOX DERMAL	³ H - ¹⁴ C	2,41	285 MBq	Centre FMA	
VILLEFRANCHE-SUR-MER	UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE - STATION ZOOLOGIQUE - UMR 7093 LABORATOIRE D'Océanographie	³ H - ¹⁴ C	0,475	864 MBq	Centre FMA
	CNRS - UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE - CNRS - STATION ZOOLOGIQUE - UMR 7009 BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT	³² P - ³⁵ S	0	-	Décroissance

RECHERCHE						
LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT - SERVICE OU SPÉCIALITÉ - UNITÉ	RADIONUCLÉIDES UTILISÉS	VOLUME (m ³)	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	FILIÈRE DE GESTION	
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)						
AIX-EN-PROVENCE	CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CEREGE) - RECHERCHE - SOL, EAU, DÉCHETS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	⁶⁰ Co - ⁶⁵ Zn - ¹⁰⁹ Cd - ^{110m} Ag - ¹³⁴ Cs	0,02	50 KBq	Centre FMA	
MARSEILLE	CNRS DÉLÉGATION PROVENCE ET CORSE - CNRS - UMR 7280 CENTRE D'IMMUNOLOGIE DE MARSEILLE LUMINY (CIML)	³² P - ³³ P - ³⁵ S - ⁵¹ Cr	0	-	Décroissance	
		³ H - ¹⁴ C	2,2	2,2 GBq	Centre FMA	
	UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE II (MEDITERRANÉE) - CAMPUS DE LUMINY - INSERM US012 CIPHE (CENTRE D'IMMUNOPHÉNOMIQUE)	³² P	0	-	Décroissance	
	AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ (AMU) - INSTITUT MÉDITERRANÉEN D'Océanologie (MIO) - UMR 7294 (ANCIEN LOPB UMR 6535)	¹⁴ C - ³² Si	0,35	70,3 MBq	Centre FMA	
	AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ (AMU) - CNRS - UMR 7257 ARCHITECTURE ET FONCTION DES MACROMOLÉCULES BIOLOGIQUES (AFMB)	³² P - ³⁵ S	0	-	Décroissance	
	AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ (AMU) - FR3C - CNRS - UMR 7260 NEUROBIOLOGIE INTÉGRATIVE ET ADAPTATIVE (NIA)	³⁵ S - ¹²⁵ I	0	-	Décroissance	
		³ H - ¹⁴ C	0,425	72 MBq	Centre FMA	
	FACULTÉ DE MÉDECINE - LA TIMONE - NORT INSERM 1062/INRA 1260/AMU	³ H - ¹⁴ C	0,056	6,39 MBq	Centre FMA	
	INSTITUT DE RECHERCHE EN CANCEROLOGIE DE MARSEILLE - INSTITUT PAOLI-CALMETTES - INSERM UMR 1068 CRCM	Pas de déchets en stock au 31/12/2013				
	CNRS DÉLÉGATION PROVENCE ET CORSE - CNRS - INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE MICROBIOLOGIE (IMM) FR 3479	³² P - ³³ P - ³⁵ S	0	-	Décroissance	
		³ H - ¹⁴ C	0,0516	15,4 MBq	Centre FMA	
	CNRS DÉLÉGATION PROVENCE ET CORSE - CNRS - UMR 7288 INSTITUT DE BIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DE MARSEILLE LUMINY (IBDML)	³² P - ³⁵ S	0	-	Décroissance	
		³ H - ²³⁴ U - ²³⁵ U - ²³⁸ U	0,012	9,3 MBq	Centre FMA	
	AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ (AMU) - CNRS - UMR 7294 INSTITUT MÉDITERRANÉEN D'Océanologie (MIO)	³ H - ¹⁴ C	0,14	433 MBq	Centre FMA	
AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ (AMU) - CRN2M-UMR 7286-CNRS- UNIVERSITÉS AIX-MARSEILLE II ET III	¹²⁵ I	0	-	Décroissance		
	³ H	2,5	58,1 MBq	Centre FMA		
VAR (83)						
SIGNES	IPSEN PHARMA BIOTECH - CONTRÔLE QUALITÉ - LABORATOIRE RIA	¹²⁵ I	1	-	Décroissance	
VAUCLUSE (84)						
AVIGNON	INRA - CENTRE DE RECHERCHE DE MONTFAVET - UR 407 PATHOLOGIE VÉGÉTALE	U	0,01	-	Centre FMA	
	INRA - CENTRE DE RECHERCHE DE PACA - UPR 406 ABEILLES & ENVIRONNEMENT		0,017	660 KBq	Centre FMA	
	UNIVERSITÉ D'AVIGNON - INRA - UAPV - UMR 1114 EMMAH	³ H - ¹⁴ C	0,037	8,92 KBq	Centre FMA	

INSTALLATION D'IONISATION GAMMASTER

EXPLOITANT : SYNERGY HEALTH

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Marseille

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Industrie non électronucléaire

Description brève :

Synergy Health Marseille est une société de service qui offre aux entreprises intéressées un traitement à façon : le traitement par ionisation, qui permet d'aseptiser, stériliser, améliorer les performances des matériaux, sans additifs chimiques et donc dans un total respect de l'environnement.

Le procédé utilisé par Synergy Health Marseille consiste à exposer divers produits au rayonnement gamma d'une source de cobalt 60, en vue d'utiliser ses effets physico-chimiques et biologiques.

L'installation est polyvalente et pourra traiter indifféremment des produits issus de secteurs d'activité très différents.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets Liquides					
Solutions aqueuses (LA) (0,122 m ³)	< 60 Bq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	0,1
2. Déchets Solides					
Solides incinérables (SI) (0,571 m ³)	< 286 Bq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	0,6
RÉGIME ADMINISTRATIF : INB n° 147					
MESURES DE SURVEILLANCE : En France, l'exploitant d'une INB ou d'une ICPE est tenu de réaliser la surveillance constante du fonctionnement de ses installations et rejets, sous le contrôle de l'Autorité de sûreté.					

BOLLÈNE (SOCATRI)

EXPLOITANT : SOCATRI

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Vaucluse (84)

COMMUNE : Bollène

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Électronucléaire

Description brève :

« SOCATRI » est une entreprise spécialisée dans le traitement de surface de grande capacité qui a réalisé en 1976 le revêtement chimique des pièces chaudronnées de l'Usine de Diffusion Gazeuse d'EURODIF et qui, depuis 1979, assure la maintenance, en milieu nucléaire, des mêmes équipements. Les déchets radioactifs produits au cours de ces opérations de maintenance sont restitués en totalité à EURODIF. Les boues de fluorine sont produites par défluoruration des effluents avant leur rejet dans le milieu naturel.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDES(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets pour le compte de l'ANDRA					
Déchets solides (64,3 t)	30,19 GBq	³ H, ¹⁴ C	F3-7-01	FMA-VC	5,1
Effluents liquides (28,49 t)	46,79 GBq	³ H, ¹⁴ C	F3-7-01	FMA-VC	2,3
Déchets solides particuliers (unité)	0 Bq	²²⁶ Ra, U, Th	DIV6	FA-VL	0
Paratonnerres au radium (unité)	0 Bq	²²⁶ Ra	F6-9-02	FA-VL	0
Paratonnerres à l'américium (unité)	0 Bq	²⁴¹ Am	F6-9-04	FA-VL	0
2. Déchets pour le compte de DGA/BOURGES					
Ferrailles (3,8 t)	3,8 MBq	U	TFA	TFA	2,5
Déchets solides (1,23 t)	24,6 MBq	U	TFA	TFA	1,2
3. Déchets pour le compte de EURODIF Production					
Déchets solides (257,3 t)	5,15 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	257
Solvants (13,85 m³)	41,55 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	F3-7-01	FMA-VC	1,1
Huiles (7,85 m³)	23,55 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	F3-7-01	FMA-VC	0,6
Boues (6,4 t)	3,84 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	F3-1-03	FMA-VC	18,3
Boues à 10 Bq/g (26 t)	260 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	26
Solvants fluorés (24,4 m³)	73,2 MBq	U	DSF	-	24,4
Déchets solides DEEE (1,7 t)	1,7 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	1,7
Boues > FA (3,04 t)	3,04 GBq	U	DIV9	FA-VL	3
Boues 10Bq/g (6,8 t)	68 MBq	U	DSF	-	6,8
4. Déchets pour le compte de FBFC					
Déchets solides (0,158 t)	0,16 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	0,2
5. Déchets pour le compte de DGA/GRAMAT					
Déchets solides (0,64 t)	12,8 MBq	U	TFA	TFA	0,6
Ferrailles (4,04 t)	4,04 MBq	U	TFA	TFA	2,6
Boues à 10Bq/g (4,2 t)	42 MBq	U	TFA	TFA	4,2
6. Déchets pour le compte d'EURODIF SA					
Déchets solides (168,6 t)	3,37 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	169
Boues à 10Bq/g (21,6 t)	216 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	21,6
Boues (3,5 t)	2,1 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	F3-1-03	FMA-VC	10
Déchets solides (SHIPLEY) (6,4 t)	64 MBq	U	DSF	-	6,4
Mercurure (0,057 t)	0,06 MBq	U	DSF	-	0
Boues > FA (3,6 t)	3,6 GBq	U	DIV9	FA-VL	3,6
7. Déchets pour le compte de SICN					
Ferrailles, déchets solides (19,7 t)	394 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	19,7
Boues (21,2 t)	12,72 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	F3-1-03	FMA-VC	60,6
8. Déchets pour le compte du CEA					
Ferrailles	0 Bq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	0
9. Déchets pour le compte de AREVA NC					
Déchets solides (58,8 t)	1,18 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	58,8
10. Déchets pour le compte de COMURHEX					
Ferrailles (1,1 t)	1,1 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	0,7
11. Déchets divers					
Paratonnerres radium (1 fût de 200 litres)		²²⁶ Ra	F6-9-02	FA-VL	0,2
Paratonnerres américium (1 fût de 200 litres)		²⁴¹ Am	F6-9-04	FA-VL	0,2
Déchets solides (3,04 t)	60,8 MBq	U	TFA	TFA	3
Source (minerai Pechblend)	0 Bq	U	TFA	TFA	0
12. Déchets pour le compte de SET					
a) Déchets solides					
Déchets solides (9,55 t)	191 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	9,6
RÉGIME ADMINISTRATIF : INB 138					

BOLLÈNE (STMI)

EXPLOITANT : AREVA

ANCIEN EXPLOITANT : CEA

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Vaucluse (84)

COMMUNE : Bollène

SECTEUR ÉCONOMIQUE :

Électronucléaire - Recherche - Industrie non électronucléaire

Description brève :

Sur le site de BOLLÈNE la Société des Techniques en Milieu Ionisant (STMI) dispose d'une installation de transformation, de conditionnement et d'entreposage de matières et matériaux radioactifs en vue de leur décontamination sur place. Cette activité industrielle s'est implantée en juillet 1994, à l'intérieur d'anciens locaux appartenant à l'usine SFEC (Société Française d'Éléments Catalytiques). Son métier de base est la décontamination, la maintenance, la requalification et l'entreposage de matériels appartenant à STMI ou à des tiers. Le traitement des produits contaminés associé à des contrôles de radioactivité constitue également un axe de développement industriel. Cette ICPE possède une installation de blocage des déchets homogènes (concentrats, boues, résines...). Ces activités impliquent l'existence d'entreposages tampon entre les arrivages et les réexpéditions de matériels pour lesquels une comptabilité-matière est tenue à jour.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets EDF					
a) Machines obsolètes					
Ferrailles (60 m³)	9,36 GBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	F3-7-02	FMA-VC	10,2
b) Machines à démanteler (preced, seth 200, supercompacteur, OMIN 801)					
Déchets métalliques et déchets technologiques (flexibles HP et BP) (60 t)	3 MBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	TFA	TFA	60
c) Déchet sans filière					
Cendres limaille (0,6 m³)	90 MBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	DSF	-	0,6
2. Déchets STMI					
Déchets technologiques (44,4 m³ - 14,43 t)	2,4 GBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	F3-01	FMA-VC	4,4
Déchets technologiques (50 m³)	52,5 MBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	TFA	TFA	50
Effluents (2,7 m³ - 2,7 t)	0,2 MBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	F3-4-03	FMA-VC	~ 0
Boues de laveries (1 m³ - 2 t)	0,09 GBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	F3-7-01	FMA-VC	0,1
Effluents de laverie (perchlo + eau) (2 m³ - 2 t)	0,08 GBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	F3-7-01	FMA-VC	0,2
Déchets technologiques (24,24 m³)	1,2 GBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ⁵⁸ Co	F3-7-01	FMA-VC	2
Déchets technologiques (11 m³)	7,3 MBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ⁵⁸ Co, ^{108m} Ag	TFA	TFA	3,6
Déchets métalliques (127,92 m³)	1,08 GBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ⁵⁸ Co	TFA	TFA	128
Poussières TFA (3 m³)	30 MBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ⁵⁸ Co	TFA	TFA	3
Déchets sans filière-acide phosphorique cristallisé (0,12 m³)	1 MBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	DSF	-	0,1
Déchets sans filière-acides mélangés (0,2 m³)	2 MBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	DSF	-	0,1
Déchets sans filière-Piles batteries (0,2 m³)	4 MBq	⁵⁴ Mn, ⁶⁰ Co, ⁶⁵ Zn, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	DSF	-	0,2
3. Déchets Areva Mine					
Palettes de bois contaminées	0 Bq	²²⁸ Ra, ²²⁸ Th, ²³² Th	TFA	TFA	0
Déchets issus du repli de chantier NiTh (44,32 m³)	< 3 MBq	²²⁸ Ra, ²²⁸ Th, ²³² Th	TFA	TFA	44,3
Déchets technologiques (1 m³)	< 1,15 MBq	²²⁸ Ra, ²²⁸ Th, ²³² Th	TFA	TFA	1
4. Déchets Areva Mine					
Gros composants métalliques (4 m³)	8,06 GBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	4
5. Déchets procédé TWIN					
Boues de Grenoble (14,76 m³)	10,8 GBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, ¹³⁴ Cs	F3-7-05	FMA-VC	14,8
Cendres PICC (7 t)	6,69 GBq	U, Pu, Am	F3-7-05	FMA-VC	28
Terres de Cadarache (11,72 t)	853 MBq	¹³⁷ Cs, U, Pu	F3-7-05	FMA-VC	46,9
Boues OSIRIS (1,423 t)	326 MBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, ¹³⁴ Cs	F3-7-05	FMA-VC	5,7
Boues de Valduc (12,3 m³ - 2,357 t)	11,56 GBq	²³⁵ U, ²³⁸ U	F3-7-05	FMA-VC	12,3
6. Déchets NEXTER					
Fûts de copeaux d'uranium appauvri bloqués (26 m³)	87,41 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	DIV2	MA-VL	26
Déchets technologiques (17 m³)	< 0,16 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	17
Effluents (8,44 m³)	84,4 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	DIV9	FA-VL	8,4
7. Cendres INDUSTRIEL					
Cendres (82 m³ - 57,4 t)	287 MBq	¹³⁷ Cs	TFA	TFA	57,4
Déchets aluminium citerne (8 m³)	6,9 MBq	¹³⁷ Cs	TFA	TFA	11,1
Déchets technologiques (6 m³)	6 MBq	¹³⁷ Cs	TFA	TFA	2

BOLLÈNE (STMI)

EXPLOITANT : AREVA

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
8. Déchets ST400					
Déchets technologiques (17 m³)	0,5 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	17
Déchets métalliques (20,66 m³)	4,5 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	10,3
Déchets métalliques (49,31 m³)	0,42 GBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	49,3
9. Déchets ST300					
Déchets métalliques (20 m³)	9 TBq	⁹⁹ Tc, ²³⁴ U, ²³⁸ U, ²³⁷ Np	TFA	TFA	20
Déchets technologiques (25 m³)	1 GBq	⁹⁹ Tc, ²³⁴ U, ²³⁸ U, ²³⁷ Np	TFA	TFA	25
10. Déchets AREVA NP					
Déchets métalliques (5,54 m³)	25,7 MBq	⁵⁴ Mn, ⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ⁵⁸ Co	TFA	TFA	5,5
Déchets technologiques (1 m³)	0,5 MBq	⁵⁴ Mn, ⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ⁵⁸ Co	TFA	TFA	1
11. Déchets CEA Valduc					
Huiles (6 m³)	9 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	F3-7-01	FMA-VC	6
Déchets technologiques (0,36 m³)	0,5 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	F3-7-01	FMA-VC	~0
Déchets technologiques (1 m³)	0,5 MBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁸ U	TFA	TFA	1
12. Déchets CEA CADARACHE					
Déchets sans filière-batteries (0,0122 m³)	80 KBq	²³⁴ U, ²³⁵ U, ²³⁶ U, ²³⁸ U, ²³⁸ Pu, ²³⁹ Pu	DSF	-	~0
13. Générateur radon de FANAY					
Pâte uranifère (1,5 m³)	10,4 GBq	²³² Th	DIV9	FA-VL	1,5
RÉGIME ADMINISTRATIF : Arrêté préfectoral du 4 juin 2010 et son arrêté complémentaire du 12 avril 2012 autorisant STMI à poursuivre l'exploitation de son installation de Bollène (annule et remplace l'arrêté préfectoral de juin 1993, révisé par les arrêtés préfectoraux de décembre 1996, août 1997, août 1999 et février 2002).					

GANAGOBIE

ANCIEN EXPLOITANT : ISOTOPCHIM CHIMIE FINE

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Alpes-de-Haute-Provence (04)

COMMUNE : Ganagobie

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Industrie non électronucléaire

Description brève :

La Société ISOTOPCHIM a développé à partir de 1989 une activité de fabrication et de commercialisation de molécules marquées, principalement au carbone 14 ; la fabrication de ces produits a entraîné la production de déchets.

Le 15 février 1996 un arrêté préfectoral suspend ses activités.

Ce site nécessite une action de décontamination mais les différentes mesures administratives et pénales intentées par les autorités n'ont pas permis de déboucher sur une remise en état faite par l'exploitant. De ce fait, il relève donc des sites à responsable défaillant pour lesquels l'État est amené à intervenir.

En avril 2001, l'OPRI réalise ainsi une campagne de mesures.

En juillet 2003 un état des lieux détaillé des déchets entreposés est réalisé. Une étude engagée sur les solutions d'enlèvement des déchets liquides débouche, courant 2007, sur un programme de travaux consistant pour l'essentiel à reconditionner et évacuer du site les produits pouvant présenter un risque à court terme pour les personnes du public et l'environnement. Cette étude a nécessité la mise en place d'une filière de gestion des déchets spécifiques.

L'intervention est préparée, courant 2007, par les autorités et par l'Andra, dans le cadre de sa mission de Service public (loi du 28 juin 2006 art 14).

Les travaux de mise en sécurité se sont déroulés de fin mars à fin avril 2008.

Des déchets technologiques, ainsi que les produits chimiques maintenus au froid, ont été évacués du site en plusieurs étapes, la dernière a été réalisée le 10 juin 2008.

Les futures opérations du traitement de ce site sont à l'étude.

Ce site fait désormais l'objet d'un programme de traitement pluriannuel sous le gîte de la CNAR (Commission Nationale des Aides dans le domaine Radioactif).

En avril 2001, l'OPRI réalise une campagne de mesures. En juillet 2003 un état des lieux détaillé des déchets entreposés est réalisé.

Depuis 2007, le site fait l'objet d'un programme de traitement pluriannuel sous l'égide de la CNAR (Commission Nationale des Aides dans le domaine Radioactif), dans le cadre de la mission de Service Public dévolue à l'Andra par la loi du 28 juin 2006 art 14.

En 2008, les produits pouvant présenter un risque à court terme pour les personnes du public et l'environnement ont été reconditionnés et évacués du site. Ce chantier a nécessité la mise en place d'une filière de gestion des déchets spécifiques.

En 2009, la sécurité du site a été renforcée par la mise en place d'un système de détection incendie et par la réfection de la clôture.

En 2010, campagne d'évacuation de déchets TFA et d'échantillonnage de produits liquides pour analyses chimiques et radiologiques.

Évacuation de 4 fûts de liquide vers CENTRACO.

En 2011, campagne d'inventaire des produits chimiques solides marqués et réalisation d'une étude d'avant-projet sommaire sur le démantèlement de l'installation.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets d'exploitation entreposés sur le site					
Produits chimiques liquides (2,4 m ³ - 284 contenants)	0,7 TBq	³ H, ¹⁴ C	DSF	-	2,4
Produits chimiques solides (1 700 flacons)		³ H, ¹⁴ C	DSF	-	2
RÉGIME ADMINISTRATIF : ICPE en liquidation judiciaire. Site à responsable défaillant. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée de l'État à l'Andra sont encadrés par arrêté préfectoral de travaux d'office.					
MESURES DE SURVEILLANCE : Campagne de caractérisation des sols en avril 2008.					

DSSF TOULON

EXPLOITANT : DSSF

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Var (83)

COMMUNE : Toulon

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Défense**Description brève :**

Maintenance en condition opérationnelle des bâtiments à propulsion nucléaire de la Marine Nationale. Le site entrepose les déchets radioactifs qui sont générés dans le cadre de ses activités.

Entreposage de déchets radioactifs solides ne provenant pas de la propulsion nucléaire (radium, tritium).

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDES(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets solides technologiques					
Gants, papiers (< 10 %), vinyls conditionnés en GRV et big-bags (8,8 m³)	13,2 MBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	8,8
Chiffonnettes et combinaisons grasses et huileuses conditionnées pour CENTRACO (18,6 m³)	208 MBq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	1,9
Déchets avec présence de bore (plastiques et vinyls) (10 m³)	422 MBq	⁶⁰ Co	DIV3	FMA-VC	1
Déchets avec présence de chromates (chiffonnettes) (1 m³)	5 MBq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	0,1
Déchets avec absorbants (produits absorbants pour effluents) (0,2 m³)	2 MBq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	~0
Déchets métalliques conditionnés en fûts de 200 litres (0,8 m³)	40 MBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	0,8
Doigts de gants (0,2 m³)	10 GBq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	0,2
Déchets avec présence de verre (verreries de laboratoire) (unité)	0 Bq	⁶⁰ Co	F3-01	FMA-VC	0
Déchets avec présence de plastique (foies plastiques de laboratoire) (1 m³)	10 MBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	1
Déchets avec présence de gravats (2,2 m³)	1 MBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	2,2
Déchets métalliques (7,677 m³)	4,15 GBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	7,7
Déchets avec présence d'amiante (joints) (0,6 m³)	30 MBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	0,6
Déchets de types thermocouples (0,143 m³)	340 GBq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	0,1
Liquide scintillant et foies (0,2 m³)	10 MBq	³ H	DIV4	T-FMA-VC	~0
Conditionnement pour ANDRA FA/MA : mélange hétérogène de plastique et cellulose et quelques fûts de ferraille active (13,6 m³)	2 GBq		F3-7-01	FMA-VC	13,6
2. Déchets de procédés					
a) Équipements de traitement des eaux					
Résines de circuits primaires (4,42 m³)	80 GBq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	0,4
Résines de circuits d'alimentation (0,4 m³)	200 MBq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	~0
Filtres de matériels d'épuration CE (0,6 m³)	12 GBq	⁶⁰ Co	F3-7-01	FMA-VC	0,4
3. Déchets solides divers					
Sources DOM 410 (0,2 m³)	138 MBq	²²⁶ Ra	S01	-	0,2
Sources stylo GT3T (0,1 m³)	20 MBq	²³⁸ U	S01	-	0,1
Néons (1 m³)	1 MBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	1
Fûts de déchets technologiques contaminés au tritium (0,6 m³)	10 GBq	³ H	DSF	-	0,6
Déchets en attente de tri (3,52 m³)	< 1 MBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	3,5
Déchets électroniques (0,6 m³)	30 MBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	0,6
Piles, batteries (0,4 m³)	80 MBq	⁶⁰ Co	TFA	TFA	0,4
RÉGIME ADMINISTRATIF : INBS					
MESURES DE SURVEILLANCE : Locaux gardiennés 24h/24 avec contrôle d'accès. Sécurité radiologique réalisée par un réseau de radioprotection fixe des installations nucléaires à terre.					

▶ LOCALISATION DES PRINCIPAUX ENTREPOSAGES DE DÉCHETS ET DE COLIS DU SITE CEA DE CADARACHE



CADARACHE

EXPLOITANT : CEA**RÉGION :** Provence-Alpes-Côte d'Azur**DÉPARTEMENT :** Bouches-du-Rhône (13)**COMMUNE :** Saint-Paul-Lez-Durance**SECTEUR ÉCONOMIQUE :**
Électronucléaire - Recherche**Description brève :**

- 1) Installation PEGASE-CASCAD (INB 22) : ancien réacteur arrêté en 1980. Installations d'entreposage de combustibles.
- 2) Réacteur de recherche CABRI (INB 24) : études de sécurité.
- 3) Réacteur RAPSODIE (INB 25) : premier prototype de réacteur nucléaire du type sodium-neutrons rapides. Arrêté définitivement en 1982. Le démantèlement de niveau 2 a commencé en 1987.
- 4) Station de Traitement des Déchets Solides (STD/INB 37). Conditionnement des déchets MA-VL.
- 5) Station de Traitement des Effluents (STE/INB 37). Traitement des effluents.
- 6) Réacteur de recherche MASURCA (INB 39) : maquette critique d'acquisition des données de physique de base dans le cadre des études des coeurs de réacteurs à neutrons rapides à caloporteur gaz ou sodium.
- 7) Réacteurs de recherche de faible puissance : (EOLE/INB 42) et de très faible puissance : (MINERVE/INB 95). Ces réacteurs sont des maquettes critiques.
- 8) Installation ATUE (INB 52) : les Ateliers de Traitement de l'Uranium Enrichi (ATUE) ont été définitivement arrêtés en juillet 1995 ; l'installation est en cours d'assainissement.
- 9) Magasin Central des Matières Fissiles (MCMF/INB 53) : entreposage de matières fissiles non irradiées.
- 10) Laboratoire de Purification Chimique (INB 54) : l'installation de cryotraitement implantée dans cette INB a été arrêtée en 1990 et est en cours de démantèlement.
- 11) Laboratoire d'Examen des Combustibles Actifs (LECA/INB 55) et Station de Traitement, d'Assainissement et de Reconditionnement (STA/INB 55) : conçus pour effectuer des examens destructifs et non destructifs.
- 12) Parc d'entreposage des déchets radioactifs (INB 56) : entreposage de déchets et de colis en attente d'expédition, de déchets en attente de traitement ou de conditionnement, de déchets en attente de filière de stockage (déchets radifères, déchets MA-VL). En cours d'assainissement.
- 13) Réacteur de recherche PHEBUS (INB 92) : étude des conséquences de la fusion du coeur d'un réacteur nucléaire. Arrêté, début de démantèlement.
- 14) Laboratoire d'Études et de Fabrications Expérimentales de Combustibles nucléaires Avancés LEFCA (INB 123) : études de base sur le plutonium, l'uranium, les actinides et leurs composés.
- 15) Installation CHICADE (INB 156) : laboratoire de recherche, de développement et d'expertise.
- 16) Installation de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Radioactifs (CEDRA/INB 164) : destiné à recevoir les colis radioactifs de faibles et moyennes activités en remplacement de l'INB 56.
- 17) Installation MAGENTA (INB 169) destinée à remplacer le MCMF (INB 53). Mise en service en janvier 2011.
- 18) ICPE Plateforme expérimentale Galaxie : réservoirs sodium (bâtiment 346).
- 19) ICPE LEAR, irradiateur EPICUR (bâtiment 327) IRSN.
- 20) ICPE Centre de métrologie neutrons CEZANE/Accélérateur AMANDE. IRSN.
- 21) ICPE MADERE (bâtiment 230) ex laboratoire dosimétrie réacteur.
- 22) ICPE démantèlement-décontamination (bâtiment 312) : casse, mesure et traitement des déchets vrac, décontamination des équipements, contrôle des colis.
- 23) ICPE Laboratoire UO2 (bâtiment 315) : étude du comportement des oxydes d'uranium.
- 24) ICPE Installation SPR (bâtiment 310) : contrôle de la radioactivité des installations du centre de Cadarache.
- 25) ICPE Station d'Épuration du centre (STEP/bâtiment 110) : produit des boues TFA qui sont entreposées en cuves ou en big bags en attente de stockage au CIRES.
- 26) ICPE Radionucléaires à Vie Longue (bât 307). En cours de démantèlement et déclassement.
- 27) ICPE La Rotonde (bâtiment 801) : plateforme logistique de fabrication, contrôle, mesure et expédition des colis de déchets de catégorie FMA-VC et TFA.
- 28) ICPE Combustible Irradié COMIR (bâtiment 225) : arrêtée et va être démantelée.
- 29) Installations de la Direction des Sciences du Vivant (DSV) : groupe de bâtiments appartenant à l'Institut de Biologie Environnementale et de Biotechnologie (IBEB/bâtiments 156, 158 et 185).
- 30) ICPE Halls de Recherches Technologiques (HRT) bâtiments 201 à 204. Études sur les métaux liquides.
- 31-32) IRSN : 7 ICPE sur le site de Cadarache dans les domaines de la sûreté nucléaire, la protection et le contrôle des matières nucléaires, la protection de l'homme et de l'environnement (dont bâtiments 166 et 186).
- 33) Laboratoire d'Analyses Radiochimiques et Chimiques (LARC/bâtiment 152).
- 34) ICPE TOTEM (bâtiment 224 de l'ex INB 121) : exploitation de boucles expérimentales.
- 35) ICPE PLINIUS (bâtiment 281) : plateforme d'étude d'interactions corium-béton.
- 36) ICPE Laboratoire d'Analyses Médicales bât 102.
- 37) ICPE Intercontrôle Sud (AREVA/NP - bâtiment 443) : spécialisée dans les contrôles non destructifs.
- 38) ICPE Magasin des Matières brutes : MMB (bâtiment 411) entreposage de matières brutes.
- 39) ICPE Zone De Transit, Zone d'Enfouissement de Déchets Conventionnels.
- 40) ICPE TORE SUPRA (bât 500). Études sur la fusion contrôlée.

CADARACHE

EXPLOITANT : CEA

DÉCHETS		FAMILLES ET VOLUMES			
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. INB 22 PEGASE- CASCAD					
a) Déchets à conditionner					
Déchets induits des opérations de reconditionnement (8 fûts de 100 litres)	40 TBq	U, Pu	DIV3	FMA-VC	0,8
Déchets métalliques activés (5 m³)	25 TBq		DIV2	MA-VL	5
Vrac sous vinyle (10,3 m³)	12 GBq		F3-5-06	FMA-VC	13,6
b) Déchets conditionnés					
Déchets contenant de l'amiante (1 conteneur open top)	30 MBq		DSF	-	16
Fûts vides compactés en conteneurs (3 conteneurs injectables 5m³)			TFA	TFA	15
Déchets compactables (62 fûts 200 L)	9,3 GBq		F3-01	FMA-VC	9,3
Déchets TFA divers (21,9 m³)	40 MBq		TFA	TFA	21,9
Déchets graisseux auto générés (2 fûts 200 L)	< 1 MBq		TFA	TFA	0,4
Déchets en retour de l'ICPE STARC (1 fût 200 L)	< 1 MBq		TFA	TFA	0,2
c) Déchets activés entreposés en piscine					
Échantillons de B4C provenant de PHENIX (3 étuis)	360 TBq		F2-4-15	MA-VL	0,3
2. INB 24 CABRI					
a) Déchets conditionnés					
Déchets compactables (9 fûts de 200 litres)	450 MBq		F3-01	FMA-VC	1,2
Déchets métalliques TFA (4 caisses de 1 ou 2 m³)	< 8 MBq		TFA	TFA	5,4
Déchets pulvérulents TFA (1 fût de 200 litres)	3 MBq		TFA	TFA	0,2
Déchets non compactables TFA (5 big-bags)	< 10 MBq		TFA	TFA	5
Déchets contenant du tritium (4 fûts 200 L)		³ H	DIV4	T-FMA-VC	0,8
b) Déchets en attente de traitement					
Divers vracs sous vinyle (7 unités)	2 MBq		TFA	TFA	1
Pièges à césium Cabri et Scarabée (9 unités - 0,45 t)	28 TBq	¹³⁷ Cs	DIV2	MA-VL	~ 0
Sodium dans les pièges froids et économiseurs (0,32 t)	< 300 GBq		DIV3	FMA-VC	2,1
Canal d'irradiation (0,085 m³)	< 3 GBq		DIV3	FMA-VC	0,1
Parties basses des cellules SCARABEE et CABRI (0,251 m³)	63 GBq		DIV2	MA-VL	0,3
Pièges froids, économiseurs (4 unités)	< 300 GBq	¹³⁷ Cs, ¹³⁴ Cs	DIV2	MA-VL	0,5
Déchets sodés (8 conteneurs CEAU)	< 100 GBq		TFA	TFA	89
Déchets divers béton (5 unités - 4 t)			TFA	TFA	2
Débitmètre NaK (1 unité)			DIV3	FMA-VC	1
Tige d'instrumentation SCARABEE (1 unité)	0,15 TBq		DIV2	MA-VL	0,1
Déchets divers (0,4 m³)			DSF	-	0,4
Carneaux de plomb (31 unités)	< 30 MBq		TFA	TFA	15
c) Sodium contaminé					
Réservoir RESP 01 (15 t)	97 GBq	¹³⁷ Cs	F3-4-01	FMA-VC	705
3. INB 25 RAPSODIE					
a) Sodium, en attente de traitement (projet TNARA)					
Sodium dans les deux réservoirs secondaires du réacteur (21,765 t)	44 GBq	³ H	DIV3	FMA-VC	~ 0
Sodium résiduel dans DESORA (1,3 t)	4,7 GBq		DIV3	FMA-VC	~ 0
Sodium dans les deux pièges froids primaires du réacteur (0,8 t)	2,8 TBq		DIV3	FMA-VC	~ 0
Sodium dans les deux pièges à césium du réacteur (0,002 t)	1,4 TBq		DIV2	MA-VL	~ 0
Sodium dans les éléments de la boucle CELIA (0,2 t)	0,25 TBq		DIV3	FMA-VC	~ 0
Sodium dans les trois réservoirs-témoins (0,162 t)	9 GBq		DIV3	FMA-VC	~ 0
Sodium dans les huit réservoirs et les six sections d'essais de la boucle ELCESNA (1,4 t)	4,7 GBq		DIV3	FMA-VC	~ 0
Sodium dans le conteneur de transport (0,113 t)	0,02 MBq		F3-4-02	FMA-VC	~ 0
Sodium en provenance de Grenoble (0,003 t)		³ H	DIV3	FMA-VC	~ 0
Sodium dans les deux pièges froids de la boucle CARUSO (0,6 t)	500 MBq		DIV3	FMA-VC	~ 0
Sodium dans la tuyauterie issue de la déconstruction de la galerie périphérique (0,028 t)			DIV3	FMA-VC	~ 0
b) Déchets technologiques					
Déchets divers contenant de l'aluminium (20 fûts de 100 litres)	100 MBq	⁶⁰ Co, ⁹⁰ Sr, ¹³⁷ Cs	DIV3	FMA-VC	1
Éléments en plomb (briques, plaques sur palette) (60 t)	12 MBq		TFA	TFA	6
Gravats souillés au sodium (30 fûts de 100 litres)		¹³⁷ Cs	TFA	TFA	3
Produits chimiques divers (0,5 m³)	1 MBq	¹³⁷ Cs	TFA	TFA	0,5
Ethyl carbitol (0,5 m³)		¹³⁷ Cs	F3-7-01	FMA-VC	~ 0
Éléments en plomb (briques, plaques sur palette) (2 t)	< 200 MBq		F3-5-06	FMA-VC	0,3
Déchets souillés au mercure (9 m³ - 7 t)			DSF	-	9
Vrac contenant de l'aluminium (1,5 m³)		¹³⁷ Cs	DIV3	FMA-VC	1,5
Composants électroniques TFA (19 fûts de 200 litres)	< 10 MBq		TFA	TFA	3,8
Détecteurs de fumée contaminés (0,2 m³)			S01	-	0
Tubes fluorescents (0,1 m³)			TFA	TFA	0,1
Soude contaminée (1,8 m³)		¹³⁷ Cs	DIV3	FMA-VC	1,8
Mercurure liquide (0,001 m³)			DSF	-	0
Déchets amiantés (0,1 m³)			DSF	-	0,1
Piles, batteries (1,5 m³)			TFA	TFA	1,5

CADARACHE

EXPLOITANT : CEA

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
c) Déchets de démantèlement					
Vrac non compactable en panier 1/4 de caisson (4 paniers de 0,625 m³)	1,3 GBq		F3-5-06	FMA-VC	4,9
Vrac non compactable en casiers (9 casiers)	30 MBq		TFA	TFA	14,9
Vrac compactable en casiers (1 casier 2 m³)	4 MBq		TFA	TFA	2
Vrac non compactable sous vinyle (1,4 m³)	1,6 GBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs	F3-5-06	FMA-VC	2,3
Vrac compactable sous vinyle (0,6 m³)	150 MBq		F3-01	FMA-VC	0,5
Déchets compactables (19 fûts de 200 litres)	380 MBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs	F3-01	FMA-VC	2,9
Déchets incinérables (3 fûts de 118 litres)	4 MBq		F3-7-01	FMA-VC	~0
Déchets compactables (12 big-bags)	24 MBq		TFA	TFA	12
LOR, résines, scintillants (1,17 m³ - 12 fûts de 120 litres)			F3-7-01	FMA-VC	~0
4. INB 37 STEDS (STD)					
a) Déchets conditionnés					
Colis hors norme CSFMA (239 fûts de 870 litres)	60 GBq	⁶⁰ Co, U	DIV3	FMA-VC	210
Colis MAVL (66 conteneurs de 870 litres)	160 GBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	58,1
Déchets incinérables (4 fûts de 118 litres)	8 MBq		F3-7-01	FMA-VC	~0
Déchets compactables (18 fûts de 200 litres)	1 GBq		F3-01	FMA-VC	2,7
Déchets non métalliques (1 big-bag)	2 MBq		TFA	TFA	1
Déchets métalliques (3 casier 2 m³)	8 MBq		TFA	TFA	6
b) Déchets non conditionnés					
Déchets irradiants compactables (36 fûts)	3,5 TBq	¹³⁷ Cs, Pu	F2-5-05	MA-VL	1,8
Déchets compactables (264 fûts de 100 litres)	3 TBq	Pu, Am	F2-5-04	MA-VL	11,6
Déchets d'exploitation (38,7 divers)	< 3 GBq		DIV3	FMA-VC	38,7
Déchets divers à traiter (32,8 m³)	80 MBq		TFA	TFA	32,8
Déchets divers TFA (0,046 m³)	2 KBq		TFA	TFA	~0
c) Déchets liquides					
Huiles usagées (2 fûts de 230 litres)	5 MBq		F3-7-01	FMA-VC	~0
Liquides aqueux (0,03 m³)	44 MBq		F3-4-03	FMA-VC	~0
5. INB 37 STEDS (STE)					
a) Déchets solides					
Concentrats conditionnés (88 fûts de 870 litres)	50 GBq	¹³⁷ Cs	F3-5-02	FMA-VC	77,4
Boues en fûts de 223 litres conditionnés en coques béton de 500 litres (26 fûts de 223 litres)	173 GBq	Pu	F2-5-02	MA-VL	6,6
Déchets divers TFA (3 open-tops)	< 60 MBq		TFA	TFA	28
Déchets TFA conditionnés (11,1 m³)	23 MBq	¹³⁷ Cs, Pu	TFA	TFA	11,1
Déchets compactables en fûts (8 fûts de 200 litres)	40 MBq		F3-01	FMA-VC	1,2
Déchets compactables en vrac (4,75 m³)	1,2 GBq		F3-01	FMA-VC	3,6
Déchets non compactables en vrac (23,1 m³)	26 GBq		F3-5-06	FMA-VC	37,4
Déchets incinérables (1 fût 118 litres)			F3-7-01	FMA-VC	0,1
Déchets divers à conditionner (27,5 m³)	60 MBq		TFA	TFA	27,5
Conteneurs de sodium contaminé (4 conteneurs)			DIV3	FMA-VC	1,2
Ampoule de mercure (0,001 m³)	< 1 Bq		DSF	-	0
Déchet amianté (1 fût 100 L)			DSF	-	0,1
Néons (16 unités)			TFA	TFA	0
Déchets divers TFA DSFI (2,1 m³)	< 100 KBq		TFA	TFA	2,1
b) Déchets liquides					
Effluents bêta-gamma résiduels (49,5 m³)	4 GBq	¹³⁷ Cs	DIV3	FMA-VC	5,9
Liquides organiques et huiles (2 fût 230 litres)		¹³⁷ Cs	F3-7-01	FMA-VC	0
6. INB 39 MASURCA					
Déchets divers (0,7 m³)	20 KBq		TFA	TFA	0,7
DEEE (0,7 m³)	18 KBq		TFA	TFA	0,7
7. INB 42 EOLE - INB 95 MINERVE					
Déchets compactables (1 big-bag)	< 1 MBq		TFA	TFA	1
Déchets non compactables (2 casiers)	< 5 MBq		TFA	TFA	2,7
Déchets divers solides (2,5 m³)			TFA	TFA	2,5
Pièces unitaires TFA (16 unité)			TFA	TFA	8
Déchets TFA divers (1 m³)			TFA	TFA	1
8. INB 52 ATUE					
a) Déchets conditionnés					
Déchets TFA divers (6 m³)	12 MBq		TFA	TFA	6
Déchets contenant de l'amianté (4 big-bags)		U	DSF	-	4
Déchets incinérables (5 fûts 118 L)	7 MBq		F3-7-01	FMA-VC	~0
Déchets métalliques compactables (5 fûts 200 L)	250 MBq		F3-01	FMA-VC	0,8
Déchets pulvérulents (0,21 m³)	60 MBq		F3-01	FMA-VC	0,2
b) Déchets non conditionnés					
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (23 fûts de 200 litres)	< 2 MBq	U	TFA	TFA	4,6
Déchets contenant de l'amianté (2 fûts de 200 litres)	9 MBq	U	DSF	-	0,4
Déchets contenant de l'amianté (12 fûts 200 L)	9 MBq	U	DSF	-	2,4
9. INB 53 MCMF					
a) Déchets conditionnés					
Déchets TFA divers (1 m³)	2 MBq		TFA	TFA	1

CADARACHE

EXPLOITANT : CEA

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDES(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
10. INB 54 - ATD (Cryotraitement)					
Déchets compactables en fûts (47 fûts de 200 litres)	2,5 GBq	Pu, Am	F3-01	FMA-VC	7,1
Déchets compactables non métalliques (2 big-bags)	< 4 MBq		TFA	TFA	2
Déchets non compactables métalliques (4 caisses de 1 m³)	8 MBq		TFA	TFA	5,4
Déchets métalliques de grandes dimensions (10 paniers 1/4 caisson)	16 GBq		F3-5-06	FMA-VC	12,3
Déchets divers TFA (0,14 m³)			TFA	TFA	0,1
Déchets mercuriels (7 unités)			DSF	-	0,5
Déchets incinérables (4 fûts 118 L)	6 MBq		F3-7-01	FMA-VC	~ 0
Fût IP2 pour huile (1 fût)	0,5 MBq		TFA	TFA	0,2
11. INB 55 LECA/STAR					
a) Déchets conditionnés					
Déchets TFA divers (1 open-top)	< 20 MBq		TFA	TFA	16
Déchets inertes (313 big-bags)	600 MBq		TFA	TFA	313
Déchets plomb (5 casiers de 0,7 m³)	7 MBq		TFA	TFA	3,5
Déchets métalliques compactables (38 fûts de 200 litres)	1,9 GBq		F3-01	FMA-VC	5,7
Déchets irradiants (8 poubelles de 70 litres)	240 GBq		F2-5-05	MA-VL	0,4
Pièces massives TFA (16 unités)	10 GBq		TFA	TFA	31,2
Déchets métalliques non compactables (4 caisses)			TFA	TFA	5,4
b) Déchets non conditionnés et préconditionnés					
Sodium contaminé (0,02 m³)	3 TBq	¹³⁷ Cs	DIV2	MA-VL	~ 0
Mercuré contaminé (0,063 t)			DSF	-	~ 0
Éléments en plomb (20 t)	< 20 GBq		TFA	TFA	5
Liquides contaminés (nickel) (2 conteneurs)			DIV3	FMA-VC	~ 0
Déchets en fûts en cours de traitement (4 fûts)			DIV3	FMA-VC	0,8
Blocs béton vides ou contenant des déchets (11 blocs)			DIV3	FMA-VC	55
Caissons (8 caissons de 5 m³ et de 10 m³)	< 30 GBq		TFA	TFA	45
Déchets vrac compactables (1 m³)	< 1,5 GBq		F2-5-05	MA-VL	0,8
Déchets souillés de mercure (0,35 m³)	11 GBq		DSF	-	0,4
Déchets non compactables en paniers (2 paniers)	3,2 GBq	¹³⁷ Cs, ¹³⁴ Cs	F3-5-06	FMA-VC	2,5
Détecteurs d'alarme incendie (48 détecteurs)			S01	-	~ 0
Déchets divers à conditionner ou reconditionner (1,4 m³)			TFA	TFA	1,4
Déchets amiantés (3,3 m³)			DSF	-	3,3
b) Déchets liquides					
Huiles usagées (0,15 m³)			F3-7-01	FMA-VC	~ 0
Effluents divers (0,06 m³ - 4 bidons)			DIV3	FMA-VC	0,1
12. INB 56 Parc d'entreposage des déchets radioactifs					
a) Résidus de traitement de minerais d'uranium, provenant du Bouchet					
Sulfates de plomb radifères (888 fûts mis en coques béton de 500 litres)	82 TBq	²²⁶ Ra, ²²⁸ Ra	F2-5-01	MA-VL	337
Sulfates de plomb radifères (35 conteneurs béton de 5 m³ renfermant des fûts)	12 TBq	²²⁶ Ra, ²²⁸ Ra	F2-5-01	MA-VL	119
b) Autres déchets conditionnés					
Déchets compactés et enrobés en conteneur acier (427 conteneurs de 500 litres)	1 PBq	¹³⁷ Cs, Am	F2-5-05	MA-VL	214
Déchets compactés et enrobés en conteneur acier noir (210 conteneurs de 500 litres)	< 1 PBq	¹³⁷ Cs, Am	F2-5-05	MA-VL	105
Déchets compactés et enrobés en conteneur inox (219 conteneurs de 500 litres)	3,5 PBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs	F2-5-05	MA-VL	110
Déchets vrac ou compactés et enrobés en conteneur acier (2 188 conteneurs de 870 litres)	120 TBq	Pu, Am	F2-5-04	MA-VL	1925
Déchets vrac ou compactés et enrobés en conteneur acier (562 conteneurs de 870 litres)	40 TBq	Pu, Am	F2-5-04	MA-VL	495
Déchets vrac ou compactés et enrobés en conteneur acier (732 conteneurs de 870 litres)	50 TBq	U, Pu	F2-5-04	MA-VL	644
Déchets enrobés en coque béton, reconditionnés ou non (88 coques béton)	< 300 GBq	¹³⁷ Cs, U, Pu, Am	F2-5-06	MA-VL	91,5
Déchets enrobés en coque béton 1 800 litres reconditionnés (180 coques béton)	1 TBq		F2-5-06	MA-VL	410
Concentrats (40 fûts de 700 litres reconditionnés)	< 600 GBq	⁹⁰ Sr, ¹³⁷ Cs, Pu, Am	F2-5-03	MA-VL	44
Concentrats en fûts de 223 litres conditionnés en coques béton de 500 litres (381 fûts de 223 litres)	40 TBq		F2-5-02	MA-VL	191
Boues en fûts de 350 litres conditionnés en coques béton de 500 litres (80 fûts de 350 litres)	15 TBq	Pu, Am	F2-5-02	MA-VL	20,3
Boues en fûts de 223 litres conditionnés en coques béton de 500 litres (1 437 fûts de 223 litres)	64 TBq	²³⁹ Pu, Am	F2-5-02	MA-VL	365
Boues en fûts de 223 litres enrobés dans une coque béton (avant 1994) (2 297 coques béton)	220 TBq	Pu, Am	F2-5-02	MA-VL	1 149
Boues en fûts de 223 litres enrobés dans une coque béton (depuis 1994) (43 coques)	5 TBq	Pu, Am	F2-5-02	MA-VL	21,5
Déchets vrac ou compactés et enrobés en conteneur acier (97 conteneurs de 870 litres)	50 GBq	¹³⁷ Cs, Pu	DIV3	FMA-VC	85,4
c) Déchets en attente de traitement					
Terres (366 fûts de 223 litres)	90 GBq	U, Pu	DIV3	FMA-VC	132
Déchets divers (300 m³)			DIV2	MA-VL	300
Déchets magnésiens (11 coques fonte de 2 m³)	28 TBq	U, Pu	F2-4-09	MA-VL	2,9
Cendres (286 fûts de 100 litres mis en fûts de 223 litres)		U	DIV2	MA-VL	28,6
Résines (20 m³)			DIV2	MA-VL	20
Déchets divers TFA (12 colis)	10 MBq	U, Th	TFA	TFA	4,3
Fûts de cendres sortis de la coque pour envoi à TRIADE (90 fûts 223 L)		U, Pu	DIV3	FMA-VC	20,1
Château Sirius (1 unité)			DIV3	FMA-VC	0,5
Château Lemer (1 unité)			TFA	TFA	0,5
d) Tranchées rebouchées : déchets à extraire et à conditionner					
Déchets vrac compactables et non compactables (190 m³)	< 10 TBq	Pu, Am	F2-5-04	MA-VL	315
Boues conditionnées en fûts (540 fûts)	20 TBq	U, Pu	F2-5-02	MA-VL	137

CADARACHE

EXPLOITANT : CEA

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
Déchets vrac compactables ou incinérables (1 400 m³)	< 1 TBq	¹³⁷ Cs, Pu	F3-01	FMA-VC	1 050
Déchets solides non compactables (130 m³)	< 500 GBq	Pu, Am	F3-5-06	FMA-VC	257
Terres, boues, cendres FA (1 500 m³)	1 TBq	U, Pu	DIV3	FMA-VC	1 500
Terres TFA (3 000 big-bags)	< 6 GBq		TFA	TFA	3 000
Enveloppes métalliques (210 m³)	< 500 MBq	¹³⁷ Cs, Pu	TFA	TFA	210
e) Déchets sans filière immédiate					
Caissons 5 et 10 m³ (7 caissons)	140 GBq		DSF	-	40
Déchets divers en fûts (12 fûts)	35 MBq		DSF	-	2,4
Déchets divers TFA (109 Big-bag)	10 MBq		DSF	-	109
Ballots en provenance du CEA Grenoble (4,9 m³)	<1 MBq		DSF	-	4,9
b) Fosses					
Déchets en vrac (400 m³)		⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, Pu	F2-5-05	MA-VL	400
c) Aire TFA Zone 368, Bâtiment 367 et Zone 273					
Déchets divers (624 open-tops)	< 28 GBq	U	TFA	TFA	9 984
Déchets divers TFA (22,8 m³)	< 60 MBq	U	TFA	TFA	22,8
Déchets compactables vrac en IP2 (39 fûts de 200 litres)	300 GBq	Pu, Am	DIV2	MA-VL	7,8
d) Déchets d'exploitation					
Déchets compactables (6 fûts de 100 litres)	11 GBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	0,3
Déchets compactables en fûts (123 fûts de 200 litres)	6,2 GBq	Pu, Am	F3-01	FMA-VC	18,5
Déchets en fûts à démanteler (35 fûts 200 L)	8 GBq	Pu	F3-5-06	FMA-VC	11,3
Vrac en fûts de 100 litres à assembler (18 fûts 100 L)		Pu, Am	F3-5-06	FMA-VC	2,9
Solides incinérables (1 fût 118 L)	3 MBq	Pu	F3-7-01	FMA-VC	~0
13. INB 92 PHEBUS					
a) Déchets de démantèlement					
Déchets métalliques compactables (1 fût 200 L)	10 MBq	¹³⁷ Cs	F3-01	FMA-VC	0,2
Déchets métalliques non compactables (5 caisses renforcées)	50 MBq	¹³⁷ Cs, ¹⁴⁴ Ce	TFA	TFA	3,5
Pièces massives (18 unités)	340 MBq	¹³⁷ Cs	TFA	TFA	163
14. INB 123 LEFCA			Pu, Am		
a) Déchets conditionnés					
Déchets compactables (82 fûts de 100 litres)	250 GBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	3,6
Déchets divers compactables (1 big-bag)	< 2 MBq		TFA	TFA	1
Déchets métalliques non compactables (2 caisses de 1 m³)	5 MBq		TFA	TFA	2,7
Déchets métalliques non compactables (20 paniers 1/4 et 1/2)	16 GBq	Pu	F3-5-06	FMA-VC	27,5
Déchets pulvérulents (2 fûts de 200 litres)			TFA	TFA	0,4
Déchets divers (2 casiers de 1 m³)	< 0,2 MBq		TFA	TFA	2,7
b) Déchets non conditionnés					
Boîtes à gants à casser (12,5 m³)	7 GBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	5,5
Tubes fluorescents issus de zone contaminante (116 unités)	<10 KBq		TFA	TFA	1,7
c) Déchets liquides					
Liquides organiques (0,12 m³)		Pu	F3-7-01	FMA-VC	~0
Liquides organiques très faiblement actifs (0,6 m³)			TFA	TFA	0,6
d) Déchets sans filière					
Déchets électroniques (4,4 m³)	< 1 MBq		TFA	TFA	4,4
Tube RX (10 tube)			TFA	TFA	0,1
Carte électronique (1 fût)			DIV3	FMA-VC	0,1
15. INB 156 CHICADE					
a) Déchets non conditionnés					
Vrac sous vinyle (3,5 m³)	400 GBq		F2-5-04	MA-VL	1,5
Déchets sans filière immédiate (DEEE, produits chimiques...) (1,3 m³)			TFA	TFA	1,3
Déchets électroniques (0,054 t)			DIV3	FMA-VC	0,1
Déchets irradiants en poubelles (5 poubelle MI)	160 GBq	⁹⁰ Sr, ¹³⁷ Cs	F2-5-05	MA-VL	0,3
b) Déchets conditionnés					
Déchets compactables (7 fûts 200 L)	350 MBq	¹⁰⁶ Ru, ¹³⁷ Cs	F3-01	FMA-VC	1,1
Déchets non compactables en paniers (3 paniers)	5 GBq		F3-5-06	FMA-VC	3,7
Déchets métalliques non compactables (1 caisse 1m³)	1 MBq	¹⁰⁶ Ru, ¹³⁷ Cs, ¹⁴⁴ Ce	TFA	TFA	1,4
Déchets pulvérulents (6 fûts 200 L)	< 15 MBq		TFA	TFA	1,2
Mélanges divers (0,3 m³)			DSF	-	0,3
c) Déchets liquides					
Liquides organiques (0,35 m³)			F3-7-01	FMA-VC	~0
Liquides organiques divers (4 fûts)			F3-7-01	FMA-VC	~0
16. INB 164 CEDRA					
a) Bâtiment MI					
Colis 500 litres MI en puits (340 conteneurs de 500 litres)	424 TBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, ²⁴¹ Am	F2-5-05	MA-VL	170
Fûts irradiants (18 fûts)	2,5 TBq	⁹⁰ Sr, ¹³⁷ Cs	F2-5-05	MA-VL	0,9
b) Bâtiment FI					
Colis 870 litres (1 025 conteneurs de 870 litres)	450 TBq	Pu, Am	F2-5-04	MA-VL	902
Colis 870 litres d'origine PEGASE (619 conteneurs)	565 TBq	Pu, Am	F2-5-04	MA-VL	545
Coques béton 500 litres (65 coques de 500 litres)	1,5 TBq		F2-5-02	MA-VL	16,5

CADARACHE

EXPLOITANT : CEA

DÉCHETS		FAMILLES ET VOLUMES			
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDES(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
Colis 870 litres recatégorisables (316 conteneurs de 870 litres)	1 TBq		DIV3	FMA-VC	278
Fûts de boues en coques (350 fûts)	31 TBq		F2-6-02	MA-VL	77
Colis 870 litres origine UCDA Marcoule (26 conteneur 870 L)	6,7 TBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	22,9
Colis 870 litres historiques INB 37 (77 conteneur 870 L)	13,2 TBq	Pu, Am	F2-5-04	MA-VL	67,8
17. INB 169 MAGENTA					
Local déchets			TFA	TFA	0
18. ICPE bât 346 Galaxie					
Sodium contaminé des 3 réservoirs Galaxie (4,47 t)		⁶³ Ni, ¹³⁷ Cs, Pu	F3-4-01	FMA-VC	210
19. ICPE LEAR et EPICUR (IRSN)					
Déchets non métalliques compactables (3 big-bags)	< 4 MBq		TFA	TFA	3
Déchets métalliques non compactables (1 caisses de 1 m³)			TFA	TFA	1,4
Déchets bois (1 m³ - 1 big-bag)	< 1 MBq		TFA	TFA	1
Déchets inertes (0,7 m³ - 2 big-bags)	4 MBq		TFA	TFA	0,7
Conteneurs externes (2 conteneurs litres)	4 KBq	¹³⁷ Cs	TFA	TFA	0,6
Déchets divers (4 m³)			TFA	TFA	4
20. ICPE CEZANE-AMANDE (IRSN)					
Déchets métalliques non compactables (2 caisses de 1 m³ et de 2 m³)	5 MBq	³ H, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	4
Déchets divers peu contaminés (0,5 m³)			TFA	TFA	0,5
Huiles contaminées (0,005 m³)	15 MBq	³ H	DIV4	T-FMA-VC	~ 0
Déchets aqueux tritiés (0,006 m³)		³ H	DIV4	T-FMA-VC	~ 0
Vracs TFA divers (0,3 m³)			TFA	TFA	0,3
21. ICPE bât 230 Madère					
Dosimètres par activation (0,02 m³ - 543 unités)	120 MBq		F3-5-06	FMA-VC	0
Déchets conditionnés (4 fûts 200 litres)		⁶⁰ Co, ⁹³ Nb	F3-5-06	FMA-VC	1,3
Déchets non conditionnés (1 m³)	2 MBq	⁶⁰ Co, ⁹³ Nb	TFA	TFA	1
22. ICPE bât 312 Décontamination-Démantèlement					
Déchets métalliques non compactables (46 paniers)	80 GBq		F3-5-06	FMA-VC	68,5
Déchets métalliques compactables (13 fûts 100 litres)	50 MBq		F2-5-04	MA-VL	0,6
Déchets vracs sur palettes (3,7 m³)	< 6 MBq		TFA	TFA	3
Déchets vracs sur palettes (26 m³)	27 GBq		F3-5-06	FMA-VC	42,1
Déchets métalliques compactables (79 fûts de 200 litres)	4 GBq	¹³⁷ Cs, Pu	F3-01	FMA-VC	11,9
Déchets divers à découper (3 boîtes à gants)	< 1 TBq	Pu, Am	F2-5-04	MA-VL	0,9
Déchets métalliques et non métalliques (151 fûts de 200 litres et 100 litres)	16 GBq	¹³⁷ Cs, Pu	F3-5-06	FMA-VC	24,6
Déchets plastiques compactables (8 big-bags)			TFA	TFA	8
Déchets solides incinérables (27 fûts 118 litres)	< 1 MBq		F3-7-01	FMA-VC	0,3
Pièces massives (1 unité)			TFA	TFA	3,9
Déchets liquides organiques (1,3 m³)	0,5 GBq		F3-7-01	FMA-VC	~ 0
Déchets TFA non compactables (10,2 m³)	20 MBq		TFA	TFA	10,2
Déchets TFA compactables (1 casier réutilisable)	4 MBq		TFA	TFA	2
Filtres THE (38 unités)	450 MBq	U	F3-5-06	FMA-VC	4,2
23. ICPE bât 315 Laboratoire UO2					
Déchets technologiques compactables (2 big-bags)	< 5 MBq	U	TFA	TFA	2
Déchets inertes (1 big-bag)			TFA	TFA	1
Déchets divers vracs (4 m³ - 35 unités)	20 MBq		TFA	TFA	3,2
Déchets métalliques compactables (49 fûts de 200 litres)	50 MBq		F3-01	FMA-VC	7,4
Déchets non compactables (9 casiers de 1 m³)	< 20 MBq		TFA	TFA	12,2
Vrac à démanteler (0,03 t)			F3-5-06	FMA-VC	0
Déchets TFA divers (4 fûts 200 litres)	1 MBq		TFA	TFA	0,8
Déchets liquides aqueux alpha (0,92 m³)	41 MBq		DIV3	FMA-VC	0,9
24. ICPE bât 310 SPR					
Déchets divers vracs (2 m³)	2 MBq		TFA	TFA	2
Déchets d'équipements électriques et électroniques (0,05 m³)			TFA	TFA	0,1
Liquides scintillants (0,6 m³)	5 MBq		F3-7-01	FMA-VC	~ 0
Liquides aqueux (0,12 m³)			F3-5-02	FMA-VC	~ 0
25. ICPE bât 110 Station d'épuration industrielle					
Boues de traitement des effluents industriels (25 open top)	2 GBq		TFA	TFA	325
Boues organiques (3 open top)			TFA	TFA	39
Boues de traitement des effluents sanitaires (12 open-tops CISTRE)			TFA	TFA	156
Stockage fosse à boues industrielles (550 m³)			TFA	TFA	44
Stockage boues sanitaires (45 m³)			TFA	TFA	36
26. ICPE bât 307 RadioNucléides à Vie Longue					
Déchets compactables (2,5 m³)	5 MBq	Am	TFA	TFA	2,5
Déchets non compactables (5 casier 1 m³)	10 MBq		TFA	TFA	6,8
Déchets pulvérulents (0,3 m³)			TFA	TFA	0,3
27. ICPE bât 801 La Rotonde					
a) Déchets conditionnés					
Déchets compactables (451 fûts de 200 litres)	25,3 GBq		F3-01	FMA-VC	67,7
Déchets incinérables (39 fûts de 118 litres)	74 MBq		F3-7-01	FMA-VC	0,4

CADARACHE

EXPLOITANT : CEA

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
Déchets TFA (7 big-bags)	< 14 MBq		TFA	TFA	7
Déchets non compactables (6 casiers)	16 MBq		TFA	TFA	8,1
b) Déchets préconditionnés					
Déchets non compactables (4 paniers 1/4)	2,55 GBq		F3-5-06	FMA-VC	5
28. ICPE bât 225 COMIR					
a) Déchets divers					
Déchets inertes (8 fûts de 200 litres)	3 MBq	⁹⁰ Sr, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	1,6
Déchets métalliques non compactables (7 casiers)	< 10 MBq	⁹⁰ Sr, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	14,9
Déchets non métalliques non compactables (4 casiers 1m ³)	10 MBq	⁹⁰ Sr, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	5,4
Déchets FMAVC divers (9 fûts 200 litres)	450 MBq		F3-01	FMA-VC	1,4
Déchets FMAVC non compactables (1 panier 1/4)	1,6 GBq		F3-5-06	FMA-VC	1,3
Déchets TFA divers (2,1 m ³)			TFA	TFA	2,1
Déchets de démantèlement compactables (6 big-bags)	< 12 MBq		TFA	TFA	6
Déchets incinérables (1 fût 118 litres)			F3-7-01	FMA-VC	0
Déchets de démantèlement inertes (1 big-bag)	2 MBq		TFA	TFA	1
b) Déchets liquides					
Liquides de maintenance (0,05 m ³)			F3-7-01	FMA-VC	~0
29. ICPE bât 158 (DSV/lbeB)					
a) Déchets solides					
Vrac à démanteler en fûts (0,2 m ³)	30 KBq		TFA	TFA	0,2
Déchets non métalliques compactables (1 m ³)	< 4 MBq	¹⁴ C, ¹⁰⁹ Cd	TFA	TFA	1
Déchets non métalliques non compactables (3,2 m ³)	< 1 MBq	¹⁴ C, ¹⁰⁹ Cd	TFA	TFA	3,2
Déchets compactables (1 big-bag)		¹⁴ C, ¹⁰⁹ Cd	TFA	TFA	1
30. ICPE HRT (bât 203)					
Déchets sans filière (3 fûts 200 litres)			DSF	-	0,6
Déchets inertes (4 open top)			TFA	TFA	60
Structures métalliques (30 m ³)			TFA	TFA	30
31. ICPE bât 166 (IRSN)					
a) Déchets à reconditionner					
Déchets non compactables (12 fûts 200 litres)	2,2 MBq	Pu	F3-5-06	FMA-VC	3,8
Terres (1 fût 100 litres)	10 MBq	²³⁸ Pu	F3-5-06	FMA-VC	0,3
32. ICPE bât 186 (IRSN)					
a) Déchets compactables					
Déchets plastiques (3 m ³)	< 400 MBq		F3-01	FMA-VC	2,3
Plastiques divers (8 big-bag)	16 MBq	¹⁴⁴ Ce, ²³⁸ Pu	TFA	TFA	8
Plastiques durs (14 fûts 200 L)	5 MBq	¹⁴⁴ Ce, ²³⁸ Pu	TFA	TFA	2,8
Déchets métalliques (1 m ³)	2 MBq		TFA	TFA	1
b) Déchets non compactables					
Déchets non métalliques divers (2 fûts de 100 litres)	< 60 MBq		F2-5-04	MA-VL	0,3
Déchets métalliques non compactables (3 caisses)			TFA	TFA	7,3
Déchets inertes (1,2 m ³)			TFA	TFA	1,2
Déchets inertes (4 fûts)			TFA	TFA	0
Déchets plastiques (10 fûts 220 litres)	150 KBq		TFA	TFA	2,2
Vrac sous vinyle (5,3 m ³)	15 MBq		TFA	TFA	5,3
c) Déchets à caractériser					
Déchets divers (46 fûts)			DIV3	FMA-VC	9,2
Aluminium (6 fûts 100 litres)			TFA	TFA	0,6
d) Déchets liquides					
Liquides aqueux (20 fûts à bonde ANDRA)			DIV4	T-FMA-VC	0,1
Liquides organiques (3 fûts 200 litres)	800 KBq		TFA	TFA	0,6
33. ICPE bât 152 LARC					
a) Déchets solides					
Déchets divers compactables (3 big-bags)	4 MBq	³ H, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	3
Déchets inertes (3 fûts 200 litres)			TFA	TFA	0,6
Déchets métalliques non compactables (1 casier 1m ³)	1 MBq		TFA	TFA	1,4
Déchets non métalliques non compactables (2 casiers 1m ³)	3 MBq		TFA	TFA	2,7
Déchets divers en vrac (0,1 t)			F3-01	FMA-VC	0,1
b) Déchets liquides					
Effluents organiques bêta-gamma (0,745 m ³)			F3-7-01	FMA-VC	~0
Effluents aqueux (0,32 m ³)			DIV3	FMA-VC	~0
34. ICPE bât 224 TOTEM					
Filtres THE (7 unités)	1 MBq	⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	0,7
Déchets métalliques non compactables (2 casiers 1m ³)	< 3 MBq	⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	2,7
Déchets divers compactables (5 fûts 200 litres)			TFA	TFA	1
Déchets inertes (10 fûts 200 litres)	< 10 MBq	⁶⁰ Co, ⁶³ Ni	TFA	TFA	2
Déchets vracs non compactables (5 fûts 200 litres)	< 2 MBq		TFA	TFA	1
Terres séchées (2 fûts 200 litres)			TFA	TFA	0,4
Déchets non métalliques compactables (5 big-bags)	10 MBq	⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	5

CADARACHE

EXPLOITANT : CEA

DÉCHETS		FAMILLES ET VOLUMES			
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
35. ICPE bât 281 PLINIUS					
Déchets métalliques non compactables (4 paniers 1/4)	4 GBq	U	F3-5-06	FMA-VC	5
Déchets compactables (2 big-bags)	4 MBq	U	TFA	TFA	2
36. ICPE bât 102 médical					
Déchets solides divers (8,2 m³)			TFA	TFA	8,2
Déchets divers d'exploitation (0,3 m³)			TFA	TFA	0,3
Déchets liquides (1 fût 118 litres)			F3-7-01	FMA-VC	0
37. ICPE bât 443 Intercontrôle/Sud					
Déchets compactables (65 fûts de 200 litres)	0,22 GBq	⁶⁰ Co, ^{110m} Ag	F3-01	FMA-VC	9,8
38. ICPE bât 411 MMB					
Déchets compactables (3 fûts de 100 litres)	19 MBq	²³² Th	F2-5-04	MA-VL	0,1
Pots décanteurs (20 pots)		²³² Th	TFA	TFA	0,5
Déchets pulvérulents (0,18 m³)	< 20 GBq		TFA	TFA	0,2
Liquides organiques (1 fût 220 litres)	< 15 KBq		F3-7-01	FMA-VC	~ 0
39. ICPE Déposante Déchets Conventionnels					
a) Déchets historiques de la ZDT - ZEDI					
Gravats, ferrailles, sables, fûts (1 650 m³)	4,6 GBq	¹³⁷ Cs, ¹³³ Ba, U	DSH	-	1 650
40. ICPE bât 500 IRFM					
Déchets compactables (2,5 m³)			TFA	TFA	2,5
<p>RÉGIME ADMINISTRATIF : INB 52 (ATUE) - INB 156 (CHICADE) - INB 22 (PEGASE) - INB 24 (CABRI) - INB 25 (RAPSODIE) - INB 37 (STE et STD) - INB 39 (MASURCA) - INB 42 (EOLE) - INB 53 (MCMF) - INB 55 (LECA/STAR) - INB 56 (Parc d'entreposage des déchets radioactifs) - INB 92 (PHEBUS) - INB 95 (MINERVE) - INB 123 (LEFCA) - INB 164 (CEDRA) - INB 169 (MAGENTA). ICPE (bât 110) Station d'épuration soumise à autorisation. ICPE (bât 152) LARC soumise à déclaration. ICPE (bât 156) DSV/IBEB soumise à déclaration. ICPE (bât 166) IRSN soumise à déclaration. ICPE (bât 185) DSV/IBEB soumise à autorisation. ICPE (bât 186) IRSN soumise à autorisation. ICPE (bât 224) TOTEM soumise à autorisation. ICPE (bât 225) COMIR soumise à autorisation. ICPE (bât 230) MADERE soumise à déclaration. ICPE (bât 281) PLINIUS soumise à déclaration. ICPE (bât 307) Radionucléides à vie longue soumise à autorisation. ICPE (bât 310) SPR Aire d'irradiation et labo. d'analyses soumises à déclaration. ICPE (bât 312) Décontamination-Démantèlement soumise à autorisation. ICPE (bât 315) Laboratoire UO2 soumise à autorisation. ICPE (bât 327) IRSN EPICUR soumise à autorisation. ICPE (bât 327A) IRSN LEAR soumise à déclaration. ICPE (bât 346) GALAXIE soumise à autorisation. ICPE (bât 411) MMB soumise à autorisation. ICPE (bât 422) IRSN CEZANNE soumise à autorisation. ICPE (bât 443) Intercontrôle Sud soumise à déclaration. ICPE (bât 468) IRSN AMANDE soumise à autorisation. ICPE (bât 500) TORE SUPRA soumise à autorisation. ICPE (bât 801) La Rotonde soumise à autorisation. ICPE ZDT-ZEDI soumise à autorisation. NB : les ICPE n'ayant pas de déchets déclarés ne sont pas dans cette liste.</p>					
<p>MESURES DE SURVEILLANCE : En France, l'exploitant d'une INB ou d'une ICPE est tenu de réaliser la surveillance constante du fonctionnement de ses installations et rejets, sous le contrôle de l'Autorité de sûreté.</p>					

CADARACHE (ATPU - LPC)

EXPLOITANT : CEA

ANCIEN EXPLOITANT : AREVA

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Saint-Paul-Lez-Durance

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Électronucléaire - Recherche

Description brève :

AREVA NC Cadarache est un établissement situé sur le site du centre d'études CEA de Cadarache. Il exploite deux installations :

1- l'INB 32 (bâtiment 258) qui a fabriqué des combustibles mixtes uranium-plutonium (combustibles « MOX ») destinés aux réacteurs nucléaires de la filière REP et RNR.

L'installation mise en service en 1962, a cessé son activité de production industrielle en juillet 2003. Depuis cette date et jusqu'à mi 2008, ont été réalisées des opérations de reconditionnement et de traitement des matières ou de rebuts issus d'anciennes fabrications industrielles en vue de recyclage. Depuis mi 2008, les installations sont en démantèlement et cette activité doit se terminer courant 2015.

2- l'INB 54 (bâtiment 272), consacrée aux analyses et traitement des effluents. Ces 2 activités ont perdu jusqu'à fin 2009 date de fin de traitement des effluents. Ensuite, la phase démontage-démantèlement des équipements a débuté pour se terminer courant 2015.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Bâtiment 258 (ATPu)					
Déchets compactables (99 fûts de 118 litres)	0,16 TBq	Pu	F3-4-01	FMA-VC	5
Déchets compactables (150 fûts de 100 litres)	8,4 TBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	6,6
Déchets compactables (88 fûts de 200 litres)	58 GBq	Pu	F3-5-06	FMA-VC	242
Déchets non compactables (7 conteneurs)	5,6 TBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	6,2
Déchets compactables (74 fûts de 118 litres)	28 TBq	Pu	F2-3-10	MA-VL	2,1
Déchets compactables (231 fûts de 118 litres)	0,37 TBq	Pu	F3-4-03	FMA-VC	50,8
Boulets d'uranium en fûts 118 litres (40 fûts 118 litres)	< 10 TBq	U, Pu	F2-5-04	MA-VL	2,8
Déchets incinérables TFA (157 fûts de 118 litres)	< 20 MBq	Pu	TFA	TFA	22,5
Déchets TFA divers (25 m³)	< 50 MBq	Pu	TFA	TFA	25
Fûts 118 L, pour colis 7A (165 fûts 118 L)	0,16 TBq	Pu	F3-5-06	FMA-VC	42,9
Colis 7A (3 7A)	0,05 TBq	Pu	F3-5-06	FMA-VC	15
Amiante (3 fûts 118 litres)		Pu	DSF	-	0,4
Huiles (1,18 m³)	57 MBq		DSF	-	1,2
DEEE (20 m³)		Pu	TFA	TFA	20
Capteurs incendie (0,5 m³)		Pu, Am	S01	-	~0
2. Bâtiment 272 (LPC)					
Déchets compactables (30 fûts de 118 litres)	48 GBq	Pu	F3-4-01	FMA-VC	1,5
Déchets compactables (70 fûts de 118 litres)	112 GBq	Pu	F3-4-03	FMA-VC	15,4
Déchets compactables (34 fûts de 100 litres)	1,9 TBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	1,5
Déchets compactables (12 fûts de 200 litres)	7,9 GBq	Pu	F3-5-06	FMA-VC	6,6
Déchets compactables (42 fûts de 118 litres)	16 TBq	Pu	F2-3-10	MA-VL	1,2
Fûts 100 litres historiques (15 fûts 100 L)	25,5 TBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	2,9
Boulets d'uranium (2 fûts 118 litres)	< 500 GBq	U, Pu	F2-5-04	MA-VL	0,1
Fûts 118 L, pour colis 7A (84 fûts 118 L)	83 GBq	Pu	F3-5-06	FMA-VC	23,5
Déchets TFA divers en vrac (6 casiers)	13 MBq	Pu	TFA	TFA	8,1
Déchets TFA non métalliques (8 m³)	6 MBq	Pu	TFA	TFA	8
Déchets TFA en casier (1,35 m³)	1 MBq	Pu	TFA	TFA	1,4
Déchets non compactables (1 fût de 870 litres)	0,8 TBq	Pu	F2-5-04	MA-VL	0,9
TBP (solvant) (0,06 m³)		Pu	DIV3	FMA-VC	0,1
Pyralène (0,003 t)		Pu	DSF	-	~0
Mercuré (0,02 t)		Pu	DSF	-	~0
Huiles contaminées DSF (0,014 m³)	57 MBq	Pu	DSF	-	~0
DEEE (1 m³)		Pu	TFA	TFA	1
Capteurs d'incendie (0,3 m³)		Pu, Am	S01	-	0,3

RÉGIME ADMINISTRATIF : INB 32 (ATPu) - INB 54 (LPC)

MESURES DE SURVEILLANCE : En France, l'exploitant d'une INB ou d'une ICPE est tenu de réaliser la surveillance constante du fonctionnement de ses installations et rejets, sous le contrôle de l'Autorité de sûreté.

CADARACHE (ENTREPOSAGES)

EXPLOITANT : CEA

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Saint-Paul-Lez-Durance

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Industrie non électronucléaire

Description brève :

Zones d'entreposage de déchets divers qui n'ont pas été produits par le CEA ou ses filiales.

DÉCHETS		FAMILLES ET VOLUMES			
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Parc d'entreposage des déchets radioactifs					
a) Déchets conditionnés					
Paratonnerres (32 conteneurs de 870 litres)	282 GBq	²²⁶ Ra, ²⁴¹ Am	F6-9-02	FA-VL	28,2
Sources scellées usagées et sans emploi, collectées par l'Andra et conditionnées en « blocs sources » (coques béton mises en conteneurs métalliques de 3 m ³) (41 coques béton de 1,8 m ³)	3 TBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, ²²⁶ Ra, ²¹⁰ Po	F2-9-01	MA-VL	125
b) Déchets divers					
Terres provenant de l'assainissement du site des usines BAYARD (46 caissons de 21 ou 42 m ³)	50 GBq	²²⁶ Ra	F6-9-01	FA-VL	1 403
Terres Bayard TFA (25 caissons de 21 ou 42 m ³)	< 5 GBq	²²⁶ Ra	TFA	TFA	763
Déchets provenant de l'assainissement du site de LA ROCHE-DE-RAME, contaminés en uranium naturel (29 fûts de 200 litres)	< 200 MBq	U	TFA	TFA	6,5
Silice, en provenance de la société ISOTOPCHIM (4 fûts de 100 litres)	1,1 TBq	¹⁴ C	DIV6	FA-VL	2
Terres provenant de l'opération RESSAC (43 fûts 223 L)	4,5 GBq	⁹⁰ Sr, ¹³⁷ Cs	DIV2	MA-VL	9,6
2. Zone d'entreposage MMB (ICPE 411)					
Résidus de fabrication de pierres à briquets, en provenance d'ORFLAM-PLAST (25 fûts de 200 litres)	2,3 GBq	Th	F6-9-01	FA-VL	5
3. Zone d'entreposage (ICPE RHODIA)					
Résidus de l'ancienne production de l'usine de RHÔNE-POULENC (SOLVAY) à La Rochelle [activité massique : 340 MBq/fût] (25 323 fûts - 5120 t)	15,4 TBq	²²⁶ Ra, ²²⁸ Th	F6-8-01	FA-VL	6 128
RÉGIME ADMINISTRATIF : INB 56 (Parc d'entreposage des déchets radioactifs), ICPE MMB (411), ICPE RHODIA (420 et 465).					

CADARACHE (TECHNICATOME)

EXPLOITANT : AREVA

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Saint-Paul-Lez-Durance

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Défense**Description brève :**

La société AREVA TA exploite pour le compte du CEA l'installation nucléaire de base classée secrète dénommée « Propulsion Nucléaire » (INBS-PN), située sur le site du Centre d'Études CEA de Cadarache.

Les déchets radioactifs proviennent de la mise au point ou de l'exploitation des réacteurs nucléaires d'essais de la propulsion nucléaire.

DÉCHETS		FAMILLES ET VOLUMES			
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets entreposés sur l'INBS-PN					
a) Déchets essentiellement métalliques					
Déchets TFA essentiellement métalliques issus de la Cessation Définitive d'Exploitation du réacteur RNG (8 m ³)	< 1 GBq	⁶⁰ Co, U, Am, ¹²⁴ Sb	TFA	TFA	8
Déchets FA essentiellement métalliques (135 m ³)	< 500 GBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs	F3-5-06	FMA-VC	267
Pièces métalliques irradiées entreposées sous eau dans les canaux de l'installation RNG (4 m ³)	5 TBq	⁶⁰ Co	F2-5-05	MA-VL	7
Déchets TFA essentiellement métalliques (135 m ³)	300 MBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, ¹²⁴ Sb	TFA	TFA	135
b) Déchets autres					
Déchets amiantés conditionnés en fûts (22,5 m ³)	50 MBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, ¹²⁴ Sb	DSF	-	22,5
Acide borique conditionné en fûts de 100 litres (1,5 m ³ - 1,5 t)	< 5 MBq	⁶⁰ Co, ²³⁴ U, ¹²⁴ Sb	TFA	TFA	1,5
Résines échangeuses d'ions conditionnées en ampoules inox (unité)	2,5 GBq		DIV3	FMA-VC	~ 0
Déchets TFA historiques (82,8 m ³)	< 70 MBq	⁶⁰ Co, ²³⁴ U, ¹²⁴ Sb	TFA	TFA	82,8
c) Déchets liquides incinérables					
Huiles issues des productions courantes conditionnées en fûts (1,5 m ³)	< 12 MBq	¹³⁷ Cs	F3-7-01	FMA-VC	~ 0
d) Déchets solides issus des productions courantes					
Déchets incinérables conditionnés en fûts de 118 litres non peints (2,6 m ³)	< 100 MBq	⁶⁰ Co, ¹²⁴ Sb	F3-7-01	FMA-VC	0,2
Déchets compactables conditionnés en fûts de 200 litres à compacter (26,8 m ³)	< 1,3 GBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, U	F3-01	FMA-VC	20,1
Déchets « vrac sous vinyle » à conditionner en caisson métallique (53,3 m ³)	< 1 GBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, U	F3-5-06	FMA-VC	106
Déchets TFA issus de la production courante de l'Installation Individuelle FSMC (29 m ³)	< 35 MBq	⁶⁰ Co, ²³⁴ U, Am	TFA	TFA	29
Déchets FA conditionnés en fûts de 100 litres (1,9 m ³)	< 20 MBq	⁶⁰ Co, ¹³⁷ Cs, U, ¹²⁴ Sb	F3-01	FMA-VC	1,3
RÉGIME ADMINISTRATIF : INBS					
MESURES DE SURVEILLANCE : En France, l'exploitant d'une INB ou d'une ICPE est tenu de réaliser la surveillance constante du fonctionnement de ses installations et rejets, sous le contrôle de l'Autorité de sûreté.					

BOLLÈNE (B.C.O.T.)

EXPLOITANT : EDF

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Vaucluse (84)

COMMUNE : Bollène

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Électronucléaire

Description brève :

Créée en 1988, la BCOT (Base Chaude Opérationnelle du Tricastin) est une installation qui accueille pour maintenance ou expertise des outillages ou matériels utilisés ou provenant des centrales nucléaires essentiellement EDF. Les déchets métalliques qu'elle détient proviennent de la réforme de ces équipements ; ils sont entreposés sur place à l' INB 157 (BCOT) ou envoyés à SOCATRI. Les déchets non métalliques sont pris en charge par la centrale du Tricastin.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets de moyenne, faible ou très faible activité (MA-FA VC ou TFA)					
a) Déchets non-conditionnés					
Plastiques, caoutchouc (2,4 t)		⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	F3-01	FMA-VC	4,7
Plastiques, caoutchouc			F3-7-01	FMA-VC	0
Métaux ferreux (493,35 t)	9,63 TBq	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	F3-7-02	FMA-VC	198
Métaux ferreux (227,7 t)	4,45 TBq	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	437
Métaux ferreux (37,95 t)	0,74 TBq	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	F3-2-05	FMA-VC	455
Métaux non ferreux			F3-2-15	FMA-VC	0
Métaux non ferreux			TFA	TFA	0
Huiles (0,4 t)		⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	F3-7-01	FMA-VC	~ 0
Solvants (0,2 t)		⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	F3-7-01	FMA-VC	~ 0
Piles, batteries (0,2 t)		⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA	0,4
b) Déchets conditionnés en attente d'expédition à l'Andra pour stockage ou à CENTRACO pour traitement					
Couvercles de cuve 900 MW (4 CC900)		⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	F3-2-07	FMA-VC	170
Couvercles de cuve 1300 MW (CC1300)			F3-2-07	FMA-VC	0
Caissons métalliques de 2 m ³ (CM2M3)			F3-7-02	FMA-VC	0
Caissons métalliques de 7,5 m ³ (CS7,5M3)			F3-7-02	FMA-VC	0
Fûts métalliques de 200 litres (F6)			TFA	TFA	0
Fûts plastiques (200 L) (F6)			F3-7-01	FMA-VC	0
Bigs Bags (1 m ³) (BB1)			TFA	TFA	0
2. Déchets de moyenne, faible ou très faible activité (MA-FA VC ou TFA) non conditionnés					
Tubes guides de grappes (28,62 t)	42,4 TBq	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	F3-2-15	FMA-VC	38,1
RÉGIME ADMINISTRATIF : INB 157 (maintenance nucléaire).					
MESURES DE SURVEILLANCE : En France, l'exploitant d'une INB ou d'une ICPE est tenu de réaliser la surveillance constante du fonctionnement de ses installations et rejets, sous le contrôle de l'Autorité de sûreté.					

SLM TOULON

EXPLOITANT : MARINE NATIONALE

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Var (83)

COMMUNE : Toulon

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Défense

Description brève :

Site militaire d'entreposage temporaire de matériels de rechanges navals en bon état et réformés pour élimination.

DÉCHETS		FAMILLES ET VOLUMES			
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets Divers					
a) Détecteurs Ioniques					
Module électronique, standardise F600 (175 détecteurs)	96,47 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,5
Détecteurs de fumée à ionisation F605 (102 détecteurs)	56,23 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,3
Détecteur avec socle (1 détecteur)	551,3 KBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur de fumée F6AEX (18 détecteurs)	9,92 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,2
Détecteurs particules opaques (1 détecteur)	0,03 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur de fumée F715 (1 détecteur)	0,03 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur de fumée F905 (414 détecteurs)	12,25 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,6
Détecteur de fumée F911 (24 détecteurs)	0,71 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,3
Détecteur de fumée F915 (1 détecteur)	0,03 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur de fumée F930 (79 détecteurs)	2,34 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,4
Détecteur de chaleur (1 détecteur)	551,3 KBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur de fumée série NID38FB (58 détecteurs)	4,35 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur de fumée NID38JD1 (129 détecteurs)	9,67 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,3
Détecteur de chaleur JD5 (4 détecteurs)	0,1 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,3
Détecteur NS-STI-IS (N1140) (7 détecteurs)	0,23 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur ionique IA120 (74 détecteurs)	1,37 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur ionique IA130 (5 détecteurs)	0,09 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur de fumée (1 détecteur de chaleur)			S01	-	0,1
Détecteur de fumée adressable SIA (90 détecteurs)	2,33 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,7
Détecteur de fumée LP20 (4 détecteurs)	0,06 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur FIP-LP (7 détecteurs)	0,1 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1
Détecteur de fumée et socle (64 détecteurs)	1,65 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,7
Détecteur ionique SI 20 (10 détecteurs)	0,25 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	0,1

SLM TOULON

EXPLOITANT : MARINE NATIONALE

DÉCHETS		FAMILLES ET VOLUMES			
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
2. Déchets Technologiques					
a) Déchets Radifères					
Source de contrôle DOM410008901LCA (69 dom 410)	1,27 MBq	²²⁶ Ra	S01	-	1,5
Platine équipement électronique ic-4b air (2 platines)		²²⁶ Ra	S02	-	0,1
Manomètre hym019 (4 manomètres)		²²⁶ Ra	S02	-	0,1
b) Tubes Électroniques					
Tube de commutation 6 334 (unité)	0,5 MBq	⁶³ Ni	S01	-	~0
Tube de commutation 6596bl317 (unité)	0,21 MBq	⁶³ Ni	S01	-	~0
Tube de commutation 6640bl60 (unité)	0,22 MBq	⁶³ Ni	S01	-	~0
Tube de commutation 5 853 (unité)	0,08 MBq	⁶³ Ni	S01	-	~0
Tube de commutation 6 322 (unité)	0,21 MBq	⁶³ Ni	S01	-	~0
Tube de commutation TV3340 (unité)	0,29 MBq	⁶³ Ni	S01	-	~0
Tube de commutation TV3340B (14 tubes)	0,1 MBq	⁶³ Ni	S01	-	0,1
Tube de commutation 6906BL6 (9 tubes)	0,23 MBq		S01	-	0,1
Atténuateur de parasites BS260D (5 atténuateurs de parasites)	27,75 MBq	³ H	S01	-	0,1
Duplexeur sous-assemblage (28 duplexeurs)	155,4 MBq	³ H	S01	-	0,3
T.R. Cell limiter BS958D (4 t.R. Cell)	22,2 MBq	³ H	S01	-	0,1
Tube électronique BS958D (175 tubes)	971,25 MBq	³ H	S01	-	0,8
Filtre ^{bs888} (2 filtres)			S01	-	0,1
Klystron QF451 (4 klystrons)	22,2 MBq	³ H	S01	-	0,1
Klystron QF45 (1 klystron)	5,55 MBq	³ H	S01	-	0,1
Générateur d'allumage HEP502T2 (6 générateurs d'allumage)	32,64 MBq	³ H	S01	-	0,1
Tube électronique BS4121 (2 tubes)	11,1 MBq	³ H	S01	-	0,1
c) Déchets d'armes d'infanterie					
Guidon pastille luminescente pour hausse (4 920 guidons pastilles luminescentes pour hausse)	201,72 MBq	³ H	S02	-	2
Guidon F-M 5323 AA52 (117 guidons F-M 5 323 AA52)	4,8 MBq	³ H	S02	-	0,1
Guidon AA-52-1501 AA7-62-NF1-1501 (141 guidons)	5,78 MBq	³ H	S02	-	0,2
Coulisseau tir de nuit - 69F1040 (102 coulisseaux tir de nuit - 69F1040)	4,18 MBq	³ H	S02	-	1
Pastille luminescente AA7-62NF1-1307 (280 pastilles luminescentes AA7-62NF1-1307)	11,48 MBq	³ H	S02	-	0,2
Pastille luminescente AA7-62NF1-1323 (4 744 pastilles luminescentes AA7-62NF1-1323)	194,5 MBq	³ H	S02	-	0,2
Pastille luminescente AA7-62NF1-1305 (82 pastilles luminescentes)	3,36 MBq	³ H	S02	-	0,1
Planche de hausse 10f21 m² (1 706 planches de hausse)	139,89 MBq	³ H	S02	-	0,2
d) Déchets Thoriques					
Électrode de soudure (619 12 kg électrodes de soudure - 0,012 t)	699,47 MBq	²³² Th	S01	-	0,2
e) Déchets Tritiés					
Générateur d'allumage HEP502T2 (6 générateurs d'allumage)	32,64 MBq	³ H	S01	-	0,2
Plaque lumina de signalisation (68 plaques radiolumin mn)	136 GBq	³ H	S02	-	0,2
f) Déchets Électroniques non caractérisés					
Émetteur récepteur bande X66033702 (1 émetteur récepteur)			S01	-	0,1
Bloc synthétiseur 20127431 (4 blocs synthétiseurs)			S02	-	0,1
Appareil de visée MK XIV MOD 2 (29 appareils de visée MK XIV MOD2)		²²⁶ Ra	S02	-	0,2
Appareil de pointage (15 appareils de pointage viseur gyroscopique)		²²⁶ Ra	S02	-	0,2

RÉGIME ADMINISTRATIF : Établissement soumis à Autorisation ASN au titre de l'article 1333-4 du CSP.

MESURES DE SURVEILLANCE : Zone d'entreposage d'accès réglementé, située dans une enceinte militaire.
Surveillance dosimétrique passive du local d'entreposage par films d'ambiance.
Mesures de contrôle internes par le LASEM/SSR de la base navale de Toulon et la PCR du SLM Toulon.
Contrôle externe réglementaire annuel réalisé par le Service de Protection Radiologique des Armées. (agrée par l'ASN).

CELAE DET CUERS

EXPLOITANT : MARINE NATIONALE

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Var (83)

COMMUNE : Cuers

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Défense

Description brève :

Établissement qui entpose temporairement des déchets radioactifs issus de matériels aéronautiques réformés.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Matériel Aéronautique					
a) Indicateur (³ H)					
Voyant bétalight (0,1 m³ - 143 voyants)	1,86 TBq	³ H	S02	-	0,1
b) Tube Électronique (³ H)					
Tube TR limiteur (Mod 1) (0,1 m³ - 6 tubes)	2,77 GBq	³ H	S01	-	0,1
Tube TR limiteur (Mod 2) (0,1 m³ - 3 tubes)	333 MBq	³ H	S01	-	0,1
Tube électronique (Mod 3) (0,1 m³ - 12 tubes)	< 1 MBq	³ H	S01	-	0,1
c) Tube Électronique (⁶⁰ Co)					
Tube électronique (Mod 1) (0,1 m³ - 10 tubes)	< 1 MBq	⁶⁰ Co	S01	-	0,1
Tube électronique (Mod 2) (0,1 m³ - 16 tubes)	< 1 MBq	⁶⁰ Co	S01	-	0,1
Tube électronique (Mod 3) (0,1 m³ - 41 tubes)	< 1 MBq	⁶⁰ Co	S01	-	0,1
d) Tube Électronique (²²⁶ Ra)					
Tachymètre (0,1 m³ - 10 tachymètres)	< 1 MBq	²²⁶ Ra	S01	-	0,1
Tube régulateur (Mod 1) (0,1 m³ - 39 tubes)	172 MBq	²²⁶ Ra	S01	-	0,1
Tube régulateur (Mod 2) (0,1 m³ - 8 tubes)	< 1 MBq	²²⁶ Ra	S01	-	0,1
e) Cadran et Indicateur (²²⁶ Ra)					
Indicateur de destination (0,1 m³ - 10 indicateurs)	< 1 MBq	²²⁶ Ra	S02	-	0,1
Altimètre (0,1 m³ - 8 altimètres)	< 1 MBq	²²⁶ Ra	S02	-	0,1
Anémomètre (0,1 m³ - 8 anémomètres)	< 1 MBq	²²⁶ Ra	S02	-	0,1
f) Boussole (²²⁶ Ra)					
Boussole (0,1 m³ - 10 boussoles)	< 1 MBq	²²⁶ Ra	S02	-	0,1
g) Déchet Technologique (²²⁶ Ra)					
Disjoncteur 4360-32A (0,1 m³ - 14 disjoncteurs)	< 1 MBq	²²⁶ Ra	DIV6	FA-VL	0,1
Disjoncteur 4360-20A (0,1 m³ - 4 disjoncteurs)	< 1 MBq	²²⁶ Ra	S01	-	0,1
h) Pièce Métallique (alliage ²³² Th)					
BTP Super frelon SA 321 (5,5 m³ - 3 pièces)	22 MBq	²³² Th	DIV9	FA-VL	5,5
Pédale équipée (0,1 m³ - 5 pédales)	< 1 MBq	²³² Th	DIV9	FA-VL	0,1
i) Tube Régulateur (⁶³ Ni)					
Tube régulateur (Mod 1) (0,1 m³ - 98 tubes)	72,52 GBq	⁶³ Ni	S01	-	0,1
Tube régulateur (Mod 2) (0,1 m³ - 229 tubes)	< 1 MBq	⁶³ Ni	S01	-	0,1
Tube régulateur (Mod 3) (0,1 m³ - 1 tube)	< 1 MBq	⁶³ Ni	S01	-	0,1
j) Déchet Technologique (³ H)					
Boîte de commande (0,1 m³ - 1 boîte cde)	244 MBq	³ H	S02	-	0,1
Bouton de commande (0,1 m³ - 7 boutons de cde)	518 GBq	³ H	S02	-	0,1
k) Déchet Technologique (⁸⁵ Kr)					
Générateur haute énergie (0,1 m³ - 1 générateur)		⁸⁵ Kr	S01	-	0,1
2. Matériel non aéronautique					
a) Féraille					
Déchet métallique (0,2 m³ - 4 fûts - 0,1 t)	< 1 MBq	²²⁶ Ra	DIV6	FA-VL	0,8
RÉGIME ADMINISTRATIF : ICPE					
MESURES DE SURVEILLANCE : Zone d'entreposage d'accès réglementé, situé sur une enceinte militaire. Surveillance dosimétrique d'ambiance.					

AIA CUERS-PIERREFEU

EXPLOITANT : ARMÉE DE L'AIR

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Var (83)

COMMUNE : Cuers-Pierrefeu

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Défense**Description brève :**

Site militaire qui entrepose temporairement des déchets radioactifs issus de matériels réformés.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Source de contrôle de DOM 410 (²²⁶Ra)					
1 source (²²⁶ Ra) (1 source)	< 100 KBq	²²⁶ Ra	S01	-	~ 0
2. Tubes électroniques contenant du tritium gazeux (³H)					
223 tubes éclateurs de boîtier haute énergie (223 tubes)	< 630 MBq	³ H	S01	-	~ 0
3. Indicateurs radioluminescents (tritium)					
378 voyants bétalight (tritium gazeux) (378 bétalight)	< 24,57 TBq	³ H	S02	-	
6 étiquettes « plaquette indicatrice » (tritium) (6 étiquettes)	< 3,33 GBq	³ H	S02	-	~ 0
4 demi-poignées lumineuses (4 demi-poignées)	< 8,88 GBq		S02	-	~ 0
4. Déchets technologiques (électrodes tungstène thorié)					
331 électrodes en tungstène thorié et parties non utilisables d'électrodes en tungstène thorié et déchets d'affûtage d'électrodes (1 déchet électrode)	< 3 MBq	²³² Th	DIV9	FA-VL	1
5. Tubes électroniques pour radar (³H ou ⁶⁰Co ou ⁶³Ni)					
48 tubes électroniques contenant du ⁶⁰ Co (0,12 m ³ - 48 tubes)	< 1 MBq	⁶⁰ Co	S01	-	0,1
8 tubes électroniques contenant du ⁶³ Ni (0,12 m ³ - 8 tubes)	< 0,1 MBq	⁶³ Ni	S01	-	0,1
5 tubes électroniques contenant du ³ H (5 tubes)	< 490 MBq	³ H	S01	-	~ 0
6. Pièces en alliage magnésium-thorium (alliage TZ 6)					
4 supports de pédale ATL 1 (0,12 m ³ - 4 supports pédale ATL1)	< 1 MBq	²³² Th	DIV9	FA-VL	1
RÉGIME ADMINISTRATIF : ICPE					
MESURES DE SURVEILLANCE : zone d'entreposage d'accès réglementé, située dans une enceinte militaire.					

BA 701 SALON-DE-PROVENCE

EXPLOITANT : ARMÉE DE L'AIR

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Salon-de-Provence

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Défense**Description brève :**

Base aérienne 701 de Salon-de-Provence.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets de démantèlement					
Solides incinérables (7 fûts PE 120 L - 0,1 t)	< 132 KBq	²⁴¹ Am	TFA	TFA	~ 0
Matériels électroniques (5 fûts métal 200 L - 0,33 t)	< 371 KBq	²⁴¹ Am	TFA	TFA	1
Autres solides non incinérables (2 fûts métal 200 L - 0,09 t)	< 21,3 KBq	²⁴¹ Am	TFA	TFA	0,4
2. Matériel sans emploi					
Sources de ⁶³ Ni (0,1 m ³ - 2 sources)	740 MBq	⁶³ Ni	S01	-	0,1
RÉGIME ADMINISTRATIF : Hors ICPE.					
MESURES DE SURVEILLANCE : Zone d'accès réglementé, située dans une enceinte militaire.					

HIA SAINTE-ANNE

EXPLOITANT : MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Var (83)

COMMUNE : Toulon

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Défense

Description brève :

Le service de médecine nucléaire de l'hôpital d'instruction des Armées est composé de 2 gamma caméras deux têtes, d'une gamma caméra simple tête et d'une TEP-CT.

L'activité majeur de ce service est le diagnostic.

Cet hôpital militaire entrepose temporairement des déchets radioactifs issus de soins ou d'activité de laboratoires ainsi que des matériels réformés. (radionucléide de période < 100 jours).

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets gérés en décroissance radioactive					
Flacons contenant de l'iodure de sodium (10 flacons)	40 MBq	¹³¹ I	DGD	-	~ 0
Flacons contenant du chlorure de thallium (1 flacon)	90 MBq	²⁰¹ Tl	DGD	-	~ 0
Flacons contenant du chlorure d'indium (1 flacon)	< 1 MBq	¹¹¹ In	DGD	-	~ 0
Déchets de soins contenant du technétium 99m (0,3 m ³)	< 1 MBq	^{99m} Tc	DGD	-	~ 0
Déchets de soin contenant du thallium 201 (0,6 m ³)	< 1 MBq	²⁰¹ Tl	DGD	-	~ 0
Générateurs (0,5 m ³)	1 MBq	⁹⁹ Mo, ^{99m} Tc	DGD	-	~ 0
2. Déchets divers					
Flacons contenant du samarium 153 (1 flacon)	< 1 MBq	¹⁵³ Sm	DGD	-	0,1
RÉGIME ADMINISTRATIF : ICPE					
MESURES DE SURVEILLANCE : Présence d'un local indépendant fermé à clé pour la décroissance des déchets. Présence de deux cuves de décroissance fermées à clé avec alarme de niveau avec report dans le service de médecine nucléaire. Zone d'entreposage d'accès réglementé, situé dans une enceinte militaire. Surveillance dosimétrique d'ambiance.					

DGA ESSAIS DE MISSILES (MÉDITERRANÉE)

EXPLOITANT : DGA

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Var (83)

COMMUNE : Toulon

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Défense**Description brève :**

Site militaire qui entrepose temporairement des déchets radioactifs issus de matériels réformés.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Détecteurs de fumées issus de travaux de remise à hauteur					
Détecteurs de marque Cerberus composés d' ²⁴¹ Am solide (0,7 m³)		²⁴¹ Am	S01	-	0,7
RÉGIME ADMINISTRATIF : Autorisation ASN n° T400233 valable jusqu'au 03/02/2016.					
MESURES DE SURVEILLANCE : Zone d'entreposage d'accès réglementé située dans une enceinte militaire.					

LASEM TOULON

EXPLOITANT : MARINE NATIONALE

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Var (83)

COMMUNE : Toulon

SECTEUR ÉCONOMIQUE :
Défense

Description brève :

Site militaire qui entrepose temporairement des déchets radioactifs issus de matériels réformés et de laboratoires de surveillance radiologique.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets divers					
Sources de DOM 410 (0,1 m ³ - 286 sources)	5 MBq	²²⁶ Ra	S01	-	0,1
Tubes radar (0,1 m ³ - 8 tubes radar)	134 MBq	⁶⁰ Co	S01	-	0,1
Capacités TRITON (0,1 m ³ - 2 capacités)	< 1 MBq	³ H	DIV4	T-FMA-VC	0,1
Échantillons rocheux (3 échantillons rocheux)	5 MBq	U	DIV9	FA-VL	~ 0
Échantillon d'autunité (1 échantillon rocheux)	< 1 MBq	U	DIV9	FA-VL	~ 0
Capsule pour bouée flottante	4 TBq	⁹⁰ Sr	S02	-	~ 0
Détecteurs de fumées (0,02 m ³ - 10 détecteurs de fumée)	6 MBq	²⁴¹ Am	S01	-	~ 0
2. Déchets technologiques					
Déchets solides incinérables SI4 (0,12 m ³ - 1 fût SI4)	< 1 MBq	⁹⁰ Sr, ²³⁹ Pu	F3-7-01	FMA-VC	0,1
Déchets solides non incinérables SNI4 (0,12 m ³ - 1 fût SNI4)	< 1 MBq	⁹⁰ Sr, ²³⁹ Pu	F3-7-01	FMA-VC	0,1
Déchets liquides LA4 (0,03 m ³ - 1 fût LA4)	< 1 MBq	⁹⁰ Sr, ²³⁹ Pu	F3-7-01	FMA-VC	~ 0
RÉGIME ADMINISTRATIF : Hors ICPE					
MESURES DE SURVEILLANCE : Local d'entreposage, d'accès réglementé, dans une enceinte militaire. Surveillance dosimétrique d'ambiance.					

BA 115 ORANGE

EXPLOITANT : ARMÉE DE L'AIR

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Vaucluse (84)

COMMUNE : Orange

SECTEUR ÉCONOMIQUE :

Défense

Description brève :

Site militaire qui entrepose temporairement des déchets radioactifs issus de matériels réformés.

DÉCHETS			FAMILLES ET VOLUMES		
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE	CATÉGORIE	VOLUME CONDITIONNÉ (m ³)
SITUATION AU : 31/12/2013					
1. Déchets organiques pollués					
8 m ³ de terre polluée au ²³² Th (8 m ³)	< 1 MBq	²³² Th	DIV9	FA-VL	8
2. déchets technologiques					
²³² Th, 136 kg de ZT1 (1,5 m ³ - 0,136 t)	40,8 MBq	²³² Th	DIV9	FA-VL	1,5
²³² Th, 21,6 de TZ6 (0,5 m ³ - 21,6 t)	3,24 MBq	²³² Th	DIV9	FA-VL	0,5
RÉGIME ADMINISTRATIF : Hors ICPE					
MESURES DE SURVEILLANCE : Enceinte militaire gardée et surveillée. Accès réglementé.					

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

▶ SITES HISTORIQUES



LÉGENDES

📍 Stockages historiques

📍 Sites pollués



▶ DÉPARTEMENTS : 04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84

SITUATIONS HISTORIQUES	LOCALISATION	PAGE
	SITES DÉTAILLÉS DANS LES TABLEAUX (voir pages suivantes)	
Sites pollués	BANDOL - 83	426
	GANAGOBIE (ISOTOPCHIM) - 04	426
	MARSEILLE (ÉTABLISSEMENTS LAURANS) - 13	396
Sites miniers		
Stockages historiques	AYGALADES - 13	428
	FUVEAU - 13	429
	GARDANNE - 13	430
	LA BARASSE MONTGRAND - 13	431
	LA BARASSE SAINT-CYR - 13	432
	MONTEUX - 84	433
VITROLLES - 13	434	

BANDOL

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : FRANCE DOMAINE

PROPRIÉTAIRE ANCIEN : SEA RADIUM

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Var (83)

COMMUNE : Bandol



SITES POLLUÉ

ÉTAT DE L'ASSAINISSEMENT :

En attente de réhabilitation

Bref historique de l'utilisation du site et état actuel :

Ce site a été le siège de la Société d'Études et d'Applications du Radium (SEA Radium) qui, de 1945 à 1960 a manipulé des substances radioactives contenant du radium 226 pour peindre des cadrans de montres afin de les rendre luminescents.

En 1995, ce site a fait l'objet d'opérations de débroussaillage et d'un contrôle radiologique par l'OPRI destiné à déterminer le niveau de rayonnement et de contamination.

Les différentes interventions de réhabilitation ont abouti à la production de plusieurs fûts de déchets qui ont été repris par l'Andra. Cependant il reste une contamination sur la parcelle.

Aujourd'hui, un promoteur privé est intéressé pour implanter sur le site un projet immobilier.

Les objectifs d'assainissement sont en cours de validation par l'ASN avant de lancer les travaux d'assainissement.

GANAGOBIE (ISOTOPCHIM)

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Alpes-de-Haute-Provence (04)

COMMUNE : Ganagobie



SITES POLLUÉ

ÉTAT DE L'ASSAINISSEMENT :

En cours de réhabilitation

Bref historique de l'utilisation du site et état actuel :

La société ISOTOPCHIM a développé partir de 1989 une activité de fabrication et de commercialisation de molécules marquées, principalement au carbone 14 ; la fabrication de ces produits a entraîné la production de déchets.

Le 15 février 1996 un arrêté préfectoral suspend ses activités.

Ce site nécessite une action de décontamination mais les différentes mesures administratives et pénales intentées par les autorités n'ont pas permis de déboucher sur une remise en état faite par l'exploitant. De ce fait, il relève donc des sites responsables défaillant pour lesquels l'État est amené à intervenir.

Ce site fait désormais l'objet d'un programme de traitement pluriannuel sous le gîte de la CNAR (Commission Nationale des Aides dans le domaine Radioactif).

Les opérations de dépollution et de décontamination du sol et des bâtiments sont toujours en cours.

MARSEILLE (ÉTABLISSEMENTS LAURANS)

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : PLUSIEURS PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

PROPRIÉTAIRE ANCIEN : ÉTABLISSEMENTS LAURANS

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Marseille



SITES POLLUÉ

ÉTAT DE L'ASSAINISSEMENT :

En cours de réhabilitation

Bref historique de l'utilisation du site et état actuel :

Ce site aurait accueilli au début du 20^{ème} siècle les Établissements Laurans, qui commercialisaient des sels de radium pour la radiumthérapie. Ce site a été partiellement contrôlé et présente des anomalies radiologiques.

AYGALADES

ANCIEN EXPLOITANT : SFIA

 **STOCKAGES HISTORIQUES**

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Marseille

Description brève :

Ce site est un dépôt des résidus - boues rouges - de la production d'alumine à partir de bauxite de l'usine des Aygaldes dans le 15^{ème} arrondissement de Marseille (Groupe Alusuisse, Société Française et Industrielle de l'Aluminium ; l'usine a été fermée en 1968). Le dépôt a reçu des résidus de 1906 à 1953. Il se présente sous la forme d'une butte d'une surface de cinq hectares, de 10 à 15 m de hauteur. Les résidus déshydratés (extraction par filtre presse) étaient déposés dans des casiers constitués de mâchefers. A la fin de l'exploitation, ce site a été remodelé, couvert de terre et végétalisé. Des travaux de consolidation (confortement et protection contre les crues centennales du ruisseau des Aygaldes) ont été réalisés en 1997 par Alusuisse.

Le groupe Alusuisse a été racheté par le groupe Alcan en 2000, lui-même acquis par le groupe Rio Tinto en 2007.

Le site est aujourd'hui propriété de la ville de Marseille, sa partie nord est occupée par un bâtiment industriel en activité.

DÉCHETS			FAMILLES
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE
SITUATION AU : 31/12/2013			
1. Résidus de la production d'alumine de l'usine des Aygaldes - boues rouges déshydratées			
Les boues rouges sont composées en majeure partie d'éléments fins (argiles et limons). La teneur en eau de ces boues est comprise entre 40 et 46 %. Des analyses chimiques réalisées par des laboratoires de lavage indiquent que ces boues sont essentiellement composées d'oxydes de fer d'aluminium, de sodium, de silicium, de titane, de calcium. Elles contiennent également des traces d'oxydes de manganèse, phosphore, vanadium, fluor et chrome (900 000 t).	54 GBq	U, Th	DSH
2. Scories de charbon			
Scories de charbon (200 000 t)			DSH
RÉGIME ADMINISTRATIF : Ce site de stockage est arrêté depuis 1968. Il relevait de la rubrique 167 b (déchets issus d'une ICPE). Il n'y a pas eu de mise à jour de la rubrique suite à la mise à jour de la nomenclature ICPE compte tenu de l'ancienneté du dépôt et de l'absence de toute activité industrielle depuis de longues années. Arrêté du 14 novembre 1996 pris au titre des ICPE prescrivant des travaux de confortement.			
MESURES DE SURVEILLANCE : Pas de surveillance.			

FUVEAU

EXPLOITANT : SNET GROUPE E-ON
ANCIEN EXPLOITANT : CHARBONNAGES DE FRANCE
RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur
DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)
COMMUNE : Fuveau

 **STOCKAGES HISTORIQUES**

Description brève :

Le terril de Bramefan à Fuveau (13) est une installation de stockage de déchets non dangereux qui a été mise en service en 1986 par les Houillères de Bassins du Centre et du Midi - Charbonnages de France - pour accueillir à la fois les stériles de la mine et les cendres de la Centrale de PROVENCE, consommatrice du charbon local.

La Centrale de PROVENCE a vu se succéder 4 tranches de production depuis sa mise en service en 1953. Aujourd'hui, seule ses tranches les plus récentes, la tranche 4 à lit fluidisé circulant (LFC), et la tranche 5 au charbon pulvérisé (CP), restent en exploitation et consomment depuis 2000 des charbons et du coke de pétrole importés.

En 1995, la Société Nationale d'Électricité et de Thermique (SNET) a été créée par Charbonnages de France pour poursuivre l'exploitation de ses centrales thermiques au-delà de l'arrêt des mines locales. Ainsi, en 2005, cette dernière a-t-elle repris l'exploitation de l'installation de stockage de Bramefan.

Les cendres de CP sont activement valorisées comme matériaux de construction, notamment dans des applications où elles améliorent les qualités à long terme des bétons et structures routières ; leur stockage reste marginal et va en diminuant grâce à des innovations permanentes.

Les cendres de LFC alimenté au coke de pétrole sont un mélange de cendres de charbon, de chaux et de sulfate de calcium qui est difficilement valorisable comme les cendres classiques de CP ; elles sont donc stockées au terril de Bramefan en quasi totalité. Le stock historique de Bramefan continue de ce fait d'augmenter ; le volume restant disponible pour les cendres dans l'installation de stockage de déchets non dangereux est évaluée à 493 000 m³.

DÉCHETS			FAMILLES
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE
SITUATION AU : 31/12/2013			
1. Cendres issues de la combustion de charbon en centrale. Terril de Bramefan situé à Fuveau			
Stock historique de cendres issues de la combustion du charbon de Provence et alimenté, depuis 2000, par les cendres de LFC issues de la combustion des charbons et coke de pétrole importés (6 033 886 m ³)	< 6,67 TBq	⁴⁰ K, ²³² Th, ²³⁸ U	DSH
RÉGIME ADMINISTRATIF : ICPE. Arrêté préfectoral du 19 novembre 2005.			
MESURES DE SURVEILLANCE : Réseau de piézomètres, surveillance de substances chimiques. Des campagnes spécifiques ont montré l'absence d'impact en radioactivité sur les eaux souterraines.			

GARDANNE

EXPLOITANT : ALTEO

ANCIEN EXPLOITANT : RIO TINTO ALCAN

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Gardanne



STOCKAGES HISTORIQUES

RÉFÉRENCE :

BASOL : 13.0026

Description brève :

Ce dépôt de résidus - boues rouges - issu de la production d'alumine à partir de bauxite, mis en service en 1903, est toujours en activité (lié à l'usine de Gardanne). Il se situe sur la commune de Bouc-Bel-Air.

Exploité par le groupe Pechiney depuis l'origine jusqu'en 2004, date de son rachat par le groupe Alcan, il est maintenant depuis 2007 propriété du Groupe Rio Tinto.

Les résidus de bauxite, depuis l'origine et jusqu'en 1966, étaient envoyés sur ce dépôt par un téléphérique depuis l'usine de Gardanne ; à cette date a été mise en service une conduite jusqu'à la mer.

De 1967 à 2006, le site a été utilisé occasionnellement lorsque la conduite était à l'arrêt pour entretien (envoi sous forme de suspension et déshydratation par lagunage) ; depuis 2007 et dans le cadre de la préparation de l'arrêt de l'envoi des résidus à la mer (prévu fin 2015), les résidus de bauxite sont à nouveau envoyés régulièrement sous forme déshydratée (extraction par un filtre presse à 30 à 40 % d'humidité et transport par camion).

Le dépôt est constitué de 7 bassins couvrant une surface de 60 hectares environ. Les bassins 1 à 4 arrêtés en 1948 ont été couverts de terre et végétalisés ; le bassin 5, mis en service en 1948 et arrêté en 1966, a été couvert de terre et végétalisé ; il est occupé par une décharge DIB pour les déchets minéraux de l'usine ; le bassin 6, mis en service en 1958 et arrêté en 1967, a été couvert de terre et végétalisé en 1990 ; il a été remis en service partiellement pour le lagunage des résidus en 1993 ; ces lagunes n'existent plus et il est aujourd'hui utilisé pour les dépôts des résidus déshydratés extraits par le filtre presse de l'usine. Enfin, le bassin 7 est le bassin de secours actuellement en service et qui reçoit les résidus sous forme de suspension lors des arrêts maintenance de la conduite à la mer.

DÉCHETS			FAMILLES
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIONUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE
SITUATION AU : 31/12/2013			
1. Résidus de la production d'alumine de l'usine de Gardanne (boues rouges déshydratées)			
Boues composées d'éléments fins, teneur en eau de 40 à 45 %. Composée essentiellement d'oxydes : de fer, d'aluminium, de silicium, de sodium de titane et de calcium (pH = 11) (2 346 273 m ³)	< 64 TBq	²⁰⁴ Tl, ²¹⁰ Pb, ²²⁸ Ra, ²²⁷ Ac, Th, ²¹³ Bi	DSH
RÉGIME ADMINISTRATIF : ICPE- Arrêté préfectoral d'exploitation du 16 novembre 2012.			
MESURES DE SURVEILLANCE : Mesures dans l'air et dans l'eau : poussières, radiologiques, chimie (selon titre 9 de l'Arrêté Préfectoral). Suivi géotechnique des digues ; réseau de 4 piézomètres (1 en amont et 3 en aval) pour le contrôle des eaux souterraines ; analyse des eaux du Luynes (rivière voisine) 2 fois par mois.			

LA BARASSE MONTGRAND

ANCIEN EXPLOITANT : PECHINEY

 STOCKAGES HISTORIQUES

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Marseille

Description brève :

Ce site contient les résidus de la production d'alumine à partir de bauxite - boues rouges - de l'usine de La Barasse fermée dans les années 1980 (société Aluminium Pechiney, qui fait partie du groupe Rio Tinto depuis 2007). Il est situé à proximité de l'ancienne usine dans le 11^{ème} arrondissement de Marseille

Il a été exploité de 1908 à 1947.

Le dépôt des résidus déshydratés s'effectuait dans des casiers de mâchefers. Un glissement de terrain d'une longueur de 40 à 60 mètres, a affecté le dépôt en 1992 Aluminium Pechiney l'a reconstitué et mis en sécurité. Il se présente aujourd'hui sous la forme d'une butte entièrement végétalisée d'environ cinq hectares et 10 à 15 mètres de hauteur. Il est entièrement clôturé.

Il a été cédé à la société d'aménagement du Parc de la Valentine (en 1991) qui en est toujours propriétaire.

DÉCHETS			FAMILLES
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE
SITUATION AU : 31/12/2013			
1. Résidus de la production d'alumine de l'usine de La Barasse - boues rouges déshydratées			
Boues composées d'éléments fins, teneur en eau de 40 à 45 % ; essentiellement des oxydes : de fer, d'aluminium, de silicium, de sodium, de titane et de calcium (600 000 m ³)		U, Th	DSH
RÉGIME ADMINISTRATIF : Ce site de stockage est arrêté depuis 1989. Il relevait de la rubrique 167 b (déchets issus d'une ICPE). Il n'y a pas eu de mise à jour de la rubrique suite à la mise à jour de la nomenclature ICPE compte tenu de l'ancienneté du dépôt et de l'absence de toute activité industrielle depuis de longues années. ICPE - règlementée par Arrêté préfectoral de février 1995.			
MESURES DE SURVEILLANCE : Surveillance visuelle mensuelle du site et entretien de la clôture.			

LA BARASSE SAINT CYR

ANCIEN EXPLOITANT : PECHINEY

 **STOCKAGES HISTORIQUES**

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Marseille

Description brève :

Le dépôt de Saint-Cyr EST constitué des résidus de production d'alumine - boues rouges - de l'ancienne usine de La Barasse fermée en 1989. Il est situé à proximité du vallon de La Barasse dans le 11^{ème} arrondissement de Marseille.

Il a été exploité par la société Aluminium Pechiney qui fait partie du groupe Rio Tinto depuis 2007. Mis en service en 1947, la fin de son exploitation date de 1987.

Les résidus étaient acheminés par un téléphérique en amont de digues en mâchefers édifiées simultanément au stockage des résidus. Après l'arrêt de l'exploitation, le site a été réhabilité (écrêtage de la digue et mise à niveau) de la surface sur laquelle ont été apportés 2 à 2,5 mètre d'épaisseur de terre et tout venant puis l'ensemble a été revégétalisé et reboisé. Le site a été cédé au début des années 90 au Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

DÉCHETS			FAMILLES
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE
SITUATION AU : 31/12/2013			
1. Résidus de la production d'alumine de l'usine de La Barasse - boues rouges déshydratées			
Boues composées d'éléments fins, teneur en eau de 40 à 45 % ; essentiellement des oxydes de fer, d'aluminium, de silicium, de sodium, de titane et de calcium (2 500 000 m ³)		U, Th	DSH
RÉGIME ADMINISTRATIF : Ce site de stockage est arrêté depuis 1989. Il relevait de la rubrique 167 b (déchets issus d'une ICPE). Il n'y a pas eu de mise à jour de la rubrique suite à la mise à jour de la nomenclature ICPE compte tenu de l'ancienneté du dépôt et de l'absence de toute activité industrielle depuis de longues années. ICPE réglementé par l'Arrêté préfectoral d'octobre 1999.			
MESURES DE SURVEILLANCE : La surveillance du site et du réseau de drains en aval de la digue est effectuée par Rio Tinto Legacy Management ; des analyses physico-chimique semestrielles et des mesures de débit des eaux collectées par le drain sont réalisées, ainsi que des contrôles géotechniques sur la digue tous les cinq ans.			

MONTEUX

EXPLOITANT : SITA SUD

 STOCKAGES HISTORIQUES

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Vaucluse (84)

COMMUNE : Monteux

Description brève :

Installation de stockage de déchets non dangereux, ayant reçue entre septembre 1988 et octobre 1996 des déchets provenant de l'usine de la Société Européenne des Produits Réfractaires (SEPR) du Pontet (84), résultant de la fabrication d'oxyde de zirconium à partir de matières premières constituées de sables naturels riches en zircons, minéraux naturellement et faiblement radioactifs.

Cette installation de stockage est fermée depuis 1999.

DÉCHETS			FAMILLES
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE
SITUATION AU : 31/12/2013			
1. Résidus de fabrication			
Silicates de soude traités à la chaux renfermant les radionucléides des chaînes naturelles du thorium et de l'uranium (chaînes de ²³² Th, ²³⁸ U, ²³⁵ U). (51 000 t)	1,82 MBq	U, Th	DSH
RÉGIME ADMINISTRATIF : Installation de Stockage de Déchets non dangereux (anciennement CET classe 2).			
MESURES DE SURVEILLANCE : Mesures annuelles de radioactivité sur lixiviats. Radium 226 et 228, Uranium, Thorium 232.			

VITROLLES

ANCIEN EXPLOITANT : SFIA

 STOCKAGES HISTORIQUES

RÉGION : Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT : Bouches-du-Rhône (13)

COMMUNE : Vitrolles

Description brève :

Ce dépôt de résidus - boues rouges - est issu de la production de l'usine d'alumine des Ayalades située à Marseille (Exploité par la SFIA, Société Française Industrielle de l'Aluminium, groupe Alusuisse).

Les boues déshydratées (extraction par un filtre presse) étaient transportées par camion depuis l'usine et bennées du haut de la falaise générant un cône d'épandage d'une surface de 18 hectares en fin d'exploitation ; outre ces boues, un apport de scories de charbon a été fait pour constituer des cordons retenant les boues. Des aménagements ont été réalisés par Alusuisse en 97/98 (bassins de décantation en pied de dépôt).

Le dépôt a été en activité à partir de 1953 et jusqu'à la fermeture de l'usine des Ayalades en 1968. Le groupe Alusuisse a été racheté par le groupe Alcan en 2000, lui-même racheté par le groupe Rio Tinto en 2007.

Le site a été cédé en 1976 à l'EPAREB (Établissement Public des Rives de l'Étang de Berre) et appartient aujourd'hui à la ville de Vitrolles.

Le dépôt a également été exploité par les Tuileries de Marseille et de la Méditerranée jusqu'en 1992 ; une décharge y a été créée et exploitée brièvement par la ville de Vitrolles en 1980 ; une salle de spectacle (Stadium) a été construite sur l'emprise des résidus en 1994 (fermée en 1998).

DÉCHETS			FAMILLES
NATURE DES DÉCHETS :	ACTIVITÉ RADIOLOGIQUE	RADIO NUCLÉIDE(S)	CODE FAMILLE
SITUATION AU : 31/12/2013			
1. Résidus de la production d'alumine de l'usine des Ayalades - boues rouges déshydratées			
Les boues rouges sont formées en majeure partie d'éléments fins, argiles et limons (la fraction < 5µm est de 60 % environ)			
L'analyse chimique indique les valeurs moyennes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ■ Teneur en eau : comprise entre 40 et 46 % ■ Oxyde de fer (sous forme de particules argileuses) : 45 % (en % MS) ■ Silico-aluminate de sodium (sous forme de cristaux cimentant les particules d'oxyde de Fer) : 37 % (en % MS) ■ Titanate de calcium (sous forme cristallisée) : 10 % (en % MS). Ces trois composés représentent donc 92 % de la matière sèche. Parmi les autres constituants figurent des composés complexes de manganèse, phosphore, vanadium, fluor, chrome... (2 000 000 t)			
2. Scories de charbon			
Scories de charbon (170 000 t)			
RÉGIME ADMINISTRATIF : Ce site de stockage est arrêté depuis 1968. Il relevait de la rubrique 167 b (déchets issus d'une ICPE). Il n'y a pas eu de mise à jour de la rubrique suite à la mise à jour de la nomenclature ICPE compte tenu de l'ancienneté du dépôt et de l'absence de toute activité industrielle depuis de longues années. Dernier Arrêté préfectoral pris en juin 1994 (prescriptions concernant le curage et l'aménagement des bassins de décantation et prescriptions de suivi.			
MESURES DE SURVEILLANCE : Pas de mesure de surveillance.			

